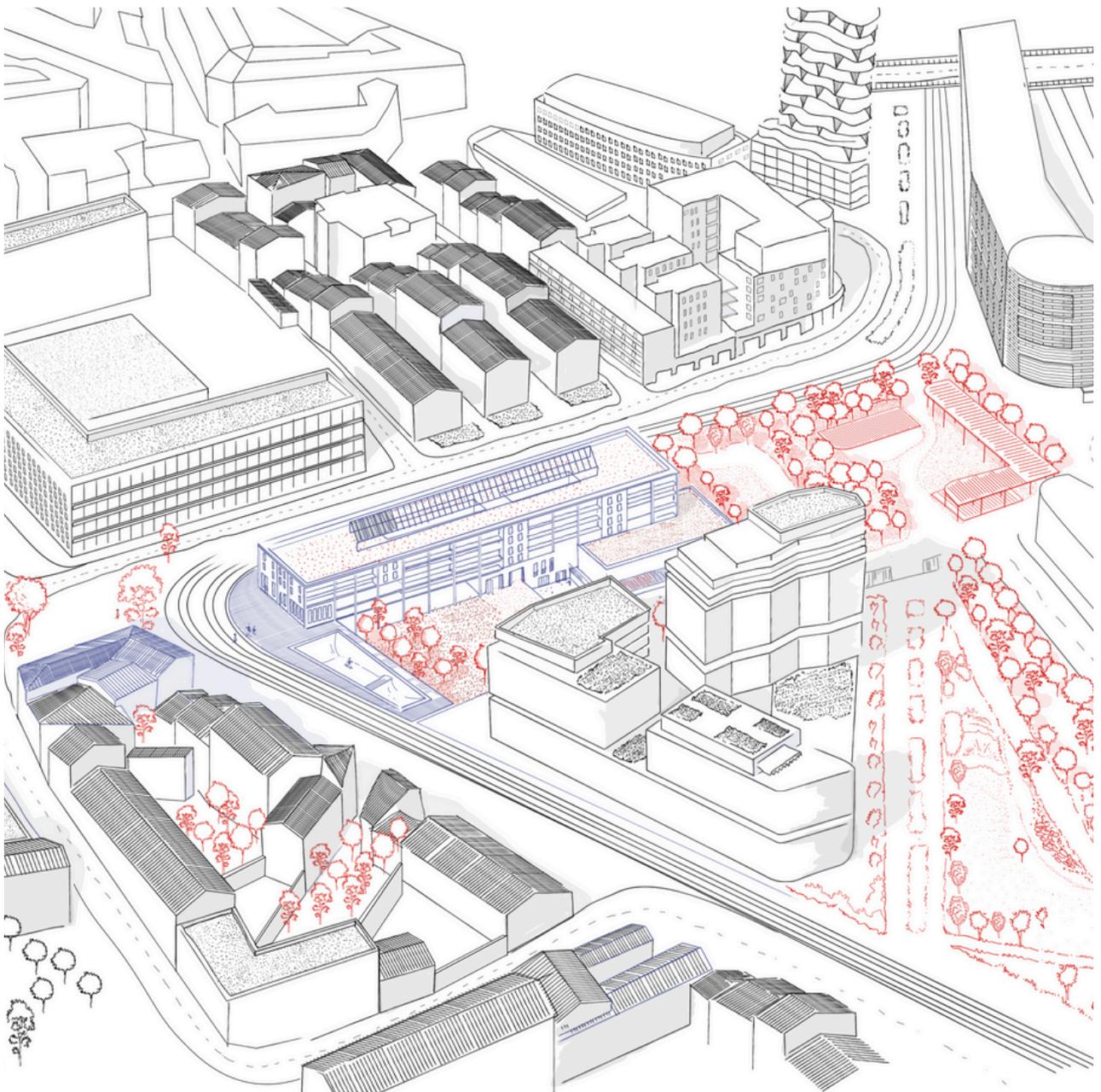


# PORTFOLIO.



Sélections de travaux universitaires & professionnels

*Clara Guynet*



# CLARA GUYNET

Architecte D.E

Jeune diplômée en Architecture, je suis activement à la recherche d'une agence dans laquelle je pourrai me développer pleinement et m'épanouir professionnellement. Polyvalente et curieuse, je souhaite exercer avec rigueur et passion à la fois.

## EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

### Architecte Auto-entrepreneure

*En cours*

Sept. 2024

Réhabilitation d'un immeuble au centre de Lunel  
( APD, PRO, DET )

Extension Leclerc Drive Lunel ( PRO DCE, ACT )

Rénovation thermique de logements collectifs  
( APS-APD en consultation habitante )

### Stagiaire assistante de Projet

*Studio JAOUEN - Architecture*

*Montpellier FR*

Réflexion sur concours ERP et réalisation  
de maquettes.

Oct. 2023

### Stagiaire assistante de Projet

*La Strada - Habitat et Urbanisme*

*Montpellier FR*

Réalisation d'études urbaines et production  
de documents graphiques de rendu et de  
travail ( Cartographie, Dessin, Plan  
programmatique, Schéma de principes ... )

Juin - Juil.2022

### Stagiaire suivi de chantier

*Atelier Gilles Perraudin  
Fimela SN*

Recherche et suivi de chantier de  
construction en Brique de Terre crue.

Janv.-Fev 2022

### Alternante assistante de projet

*Atelier Sites - Paysage et Urbanisme*

Dessin de coupes et plan  
topographiques, initiation au comptage  
de métrés et réflexions voiries.

Sept. - Déc 2021

**Numéro** +33 (0)6 61 73 59 35

**Email** clc.guynet@gmail.com

**Adresse** 9 Rue Durand, 34 000.

## LOGICIELS & CAD :

Archicad

Autocad

Suite Adobe

Suite Affinity

QGIS

Sketchup

## COMPÉTENCES TECHNIQUES :

Conception

Maquette

Cartographie

Rédaction

Modélisation 3D

Recherche

Dessin 2D

Présentations orales

## LANGUES

ANGLAIS B2-C1

ITALIEN A2-B1

ESPAGNOL A2-B1

## PARCOURS SCOLAIRES & FORMATIONS :

### Obtention du Diplôme d'État d'Architecte

École Nationale Supérieure de Montpellier

Note obtenue : 17/20.

Réalisation d'un projet de fin d'étude sur la transformation d'immeuble de bureau des années 70 en logements flexibles.

Juin 2024

### Obtention de la Licence

École Nationale Supérieure de Montpellier

### Échange universitaire

Universita degli studi di Firenze

Janv.-Juin 2022

### Obtention de la Licence

École Nationale Supérieure de Montpellier

Juillet 2022

### Classe préparatoire ingénieur

Polytech Montpellier

2018-2019

### Obtention du Baccalauréat S

Lycée Blaise Pascal, Libreville ( Gabon )

Mention Bien.

Juin 2024

## AUTRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES :

### Conseillère de Vente

CABAÏA Montpellier

10h durant mes études, puis 35h à ce jour.

2023-2024

### Figuration publicitaire

Métropole Montpellier, MBAY, CRT Occitanie.

2020-2024

### Garde de 3 enfants - 6h.

Aide aux devoirs et Loisirs

2023-2024

### Hôtesse d'Accueil

Planet'Ocean, Odysseum

Saisons estivales 2021, 2022

### Conseillère de Vente - 35h.

Undiz, Polygone.

Janv. 2019

## RECHERCHES :

En quoi l'immeuble de Bureau des années 70 est-il un gisement de logements flexibles ?

En quoi le Patrimoine est-il une ressource pour un système alternatif de production architecturale en Afrique centrale ?

## VALEURS HUMAINES :

Communication

Ambition

Curiosité

Rigueur

Humour

Ouverture d'esprit

## BÉNÉVOLATS :

ASSOCIATION ÉTUDIANTE K'FET

## CENTRES D'INTERÊTS :

Course

Triathlon

Vélo de route

Pâtisserie

Danse

Sensation fortes

Méditation

Trail

## VOYAGES :

ISLANDE

MADÈRE

AFRIQUE DU SUD

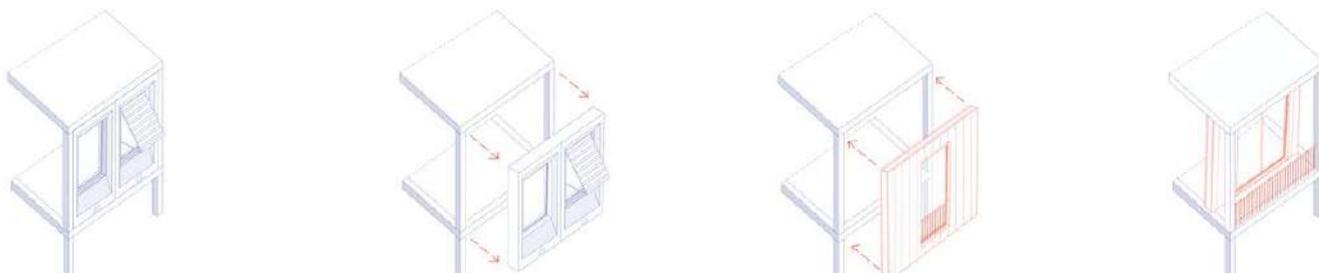
AFRIQUE DE L'OUEST

AFRIQUE DU NORD

CRÈTE

ITALIE

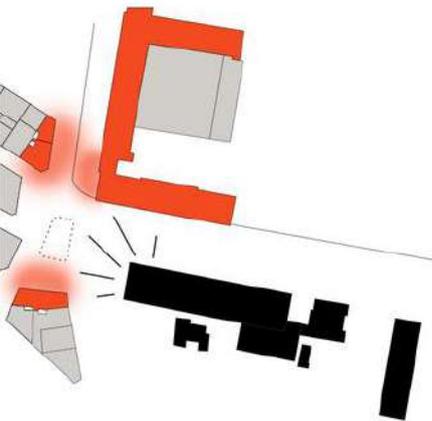
# TRANSFORMATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX EN LOGEMENTS



Face à une équation avec comme données la ZAN et la densité croissante dans les zones urbaines, l'inconnue reste le moyen de création de logement. Alors dans un contexte déjà bâti, il est de rigueur de regarder attentivement ce qui est existant, afin de peut être, y trouver des pistes de densification. Au delà du contexte réglementaire, la récente crise sanitaire du covid 19 a mené à une nouvelle articulation travail / logement qui tend vers le télé-travail, laissant vacant un patrimoine tertiaire majeur en France. Les deux enjeux globaux sont donc, d'une part d'illustrer une possibilité de densification, à savoir la transformation de l'architecture tertiaire. Et d'autre part de proposer un nouveau mode d'habitat flexible qui propose différentes articulations du travail et du logement au sein de l'habitat. L'architecture tertiaire, abondante en France, représente un ensemble de bâtiment dit de « niche » afin de dégager un gisement important de logement à l'échelle nationale.

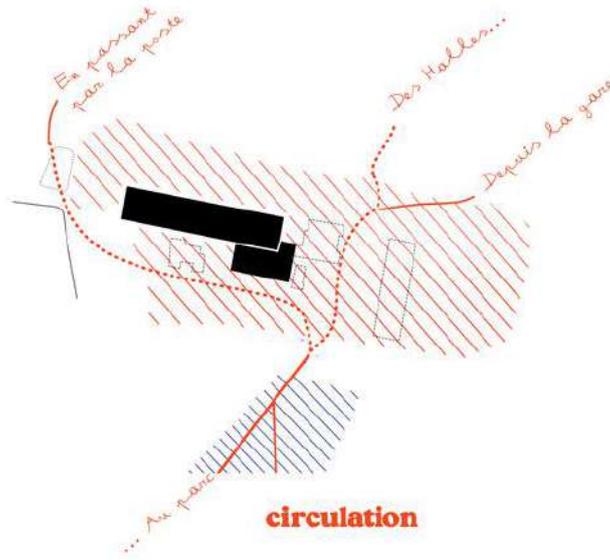
La parcelle se situe à Montpellier, ville qui subit de plein fouet la crise du logement. Située au sein du tissu historique, à mi chemin entre le tissu médiéval et la ZAC Nouveau Saint Roch, la direction régionale SNCF fait aujourd'hui l'objet d'une sous occupation et d'une future désertification au profit de locaux plus petits et partagés. Sa grandeur dénote du tissu urbain dense et resserré dans lequel il se trouve, ce qui entrave grandement le cheminement piéton. Le bâtiment principal est caractéristique de l'architecture tertiaire des années 70. Bâti selon un système de structure poteau poutre, cet ouvrage d'une largeur conséquente de 21 mètres sous tend des questions de gestion de l'épaisseur. L'enjeu à l'échelle urbaine va donc être de se reconnecter au centre historique, à la gare et aux micros polarités du quartier en créant des porosité visuelle et des connexions piétonnes.

La réversibilité étant la clé de l'adaptation aux fluctuations socio économique de notre ère, c'est la flexibilité qui sera au cœur de la réflexion typologiques, prévoyant différentes imbrication du travail au sein de l'habitat.



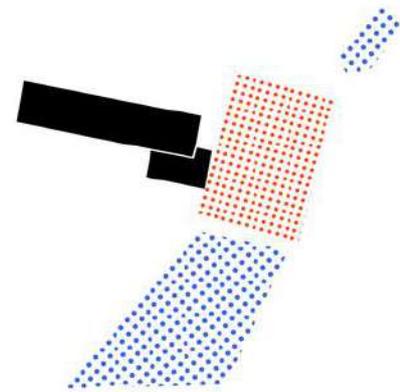
### attraction

Activation du levier des polarités du quartier et mise en relation avec le pignon Ouest du projet afin de redynamiser et de requalifier l'ancien parking Rondelet en une placette attractive.



### circulation

Amélioration et mise en sécurité des parcours initialement empruntés par les piétons. Puis, création d'un nouvel itinéraire traversant la parcelle dans sa largeur, permettant alors de mettre en relation direct le parc René Dumont avec le centre historique.



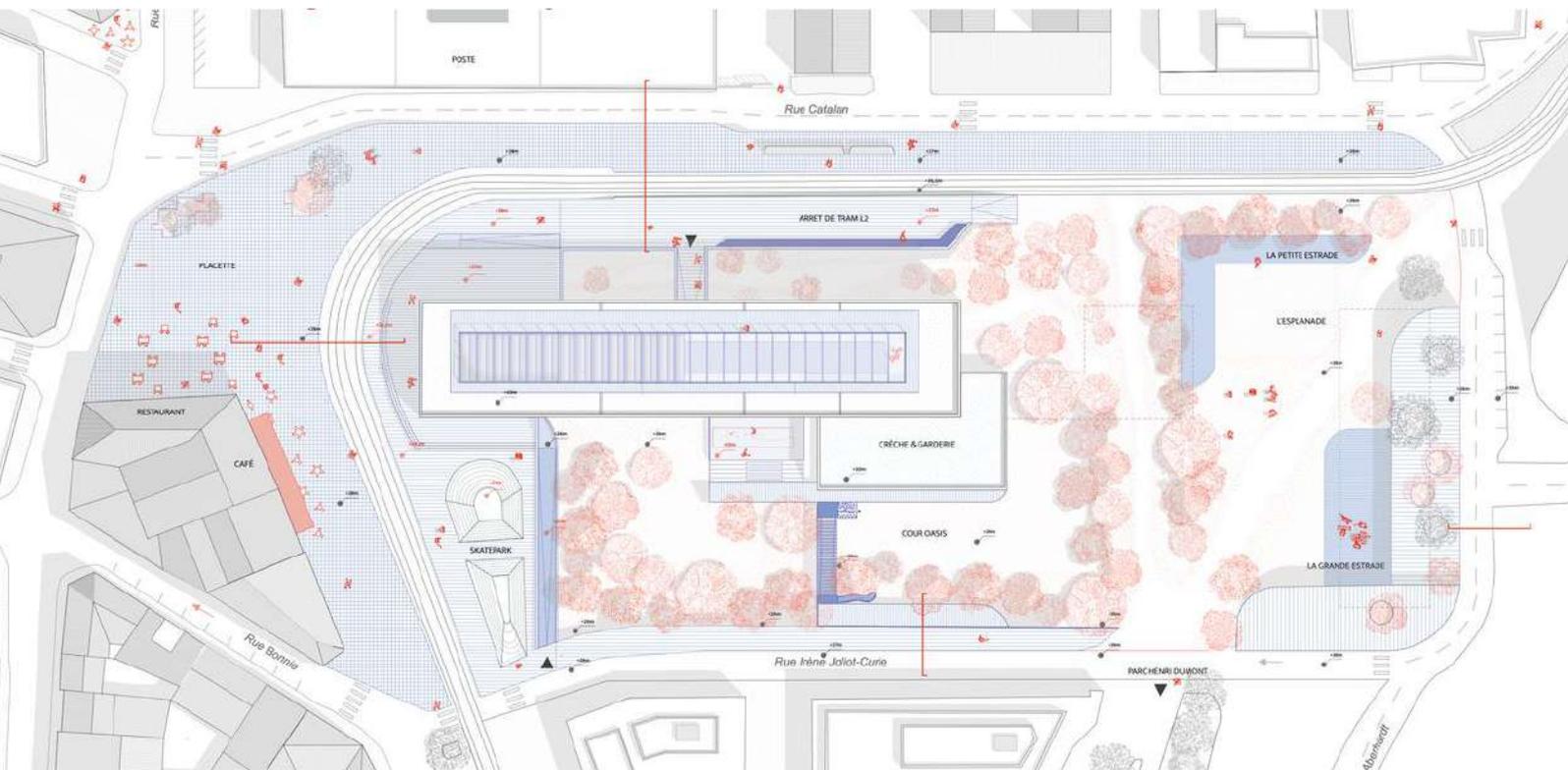
### vegetation

Prolongation de la masse végétale existante vers la Gare Saint Roch. Les orientations données au piéton dans le parc existant de la ZAC pénétreront désormais la parcelle afin d'agrémenter les parcours qui sillonnent la parcelle de nouveau Saint Roch à la gare.

 Polarités existantes

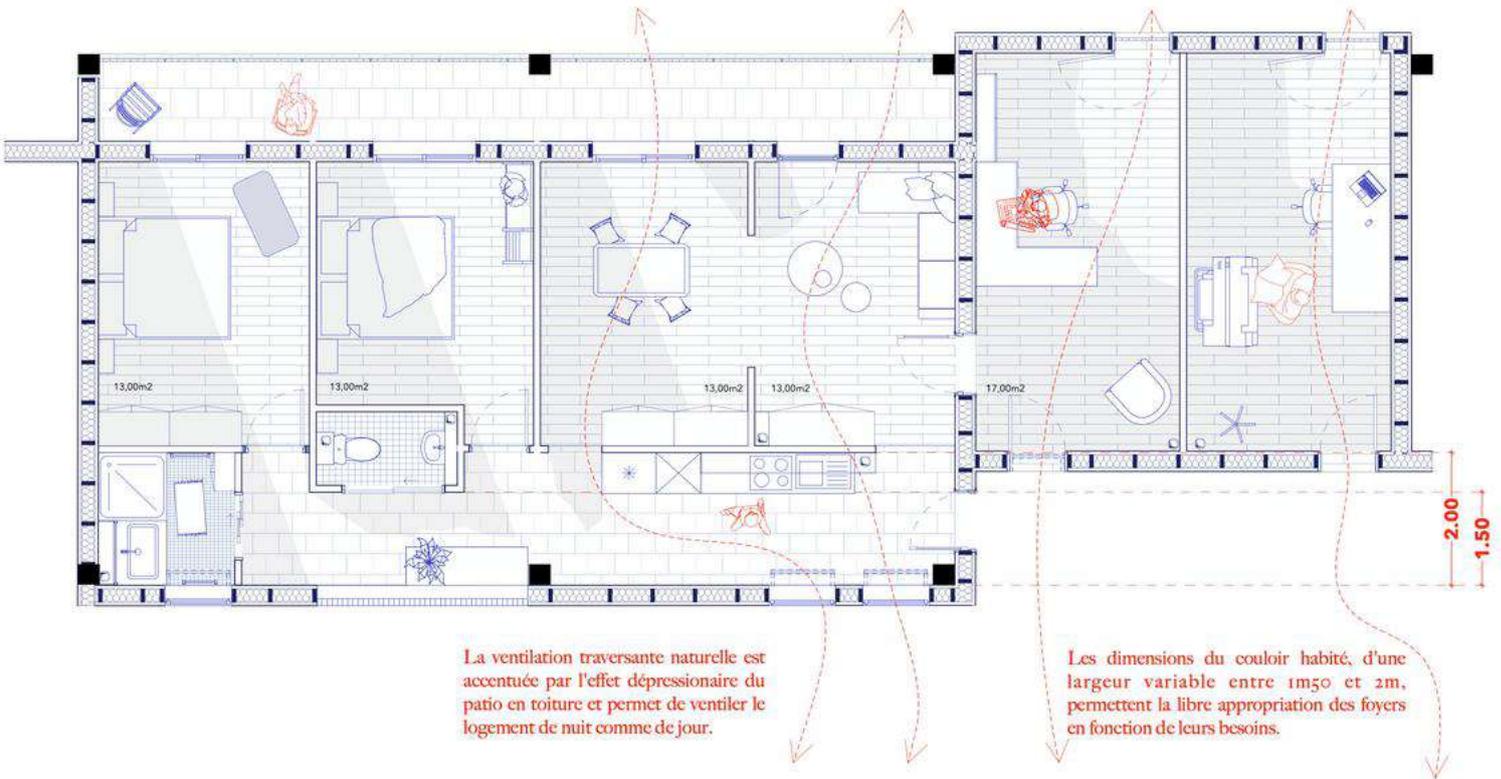
 Parcours piéton actuel  
 Parcours piéton projeté  
 Zone piétonne existante  
 Zone piétonne projetée

 Espace végétal existant  
 Espace végétal projeté

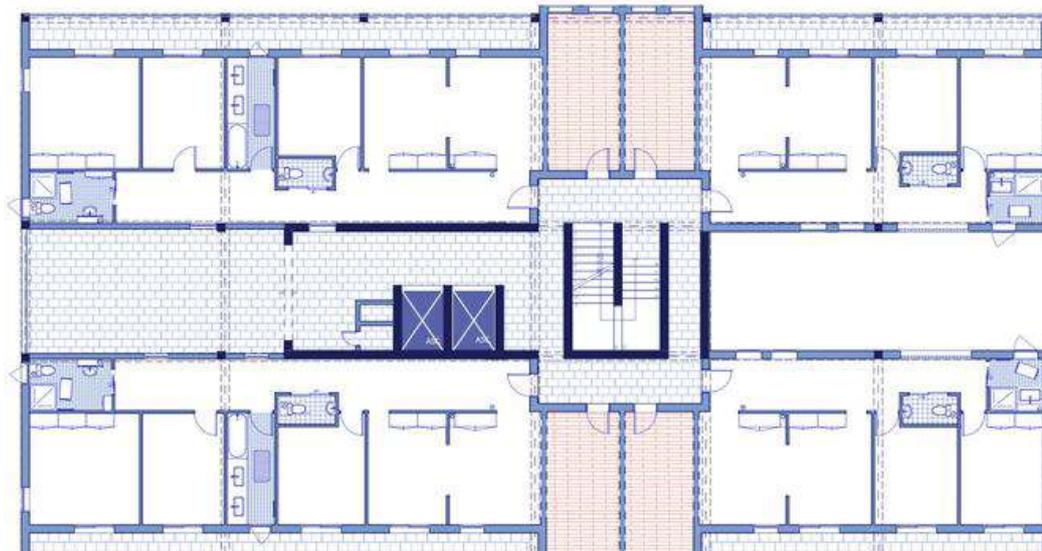


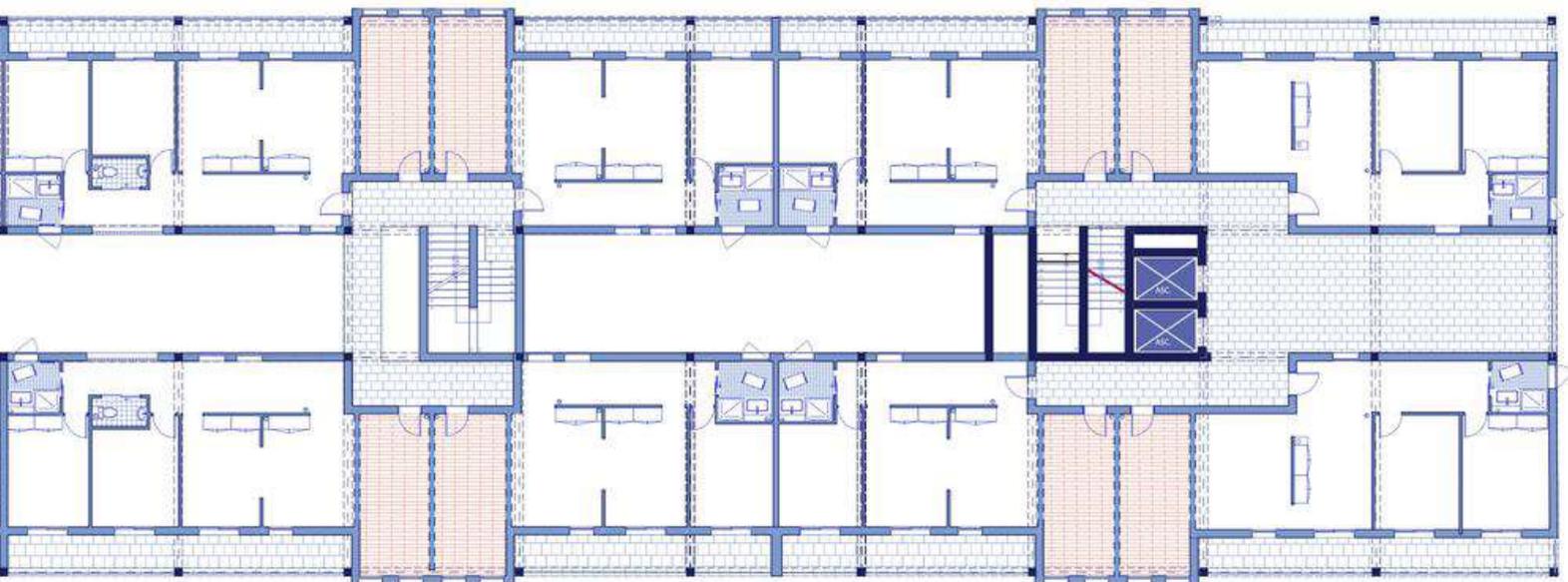
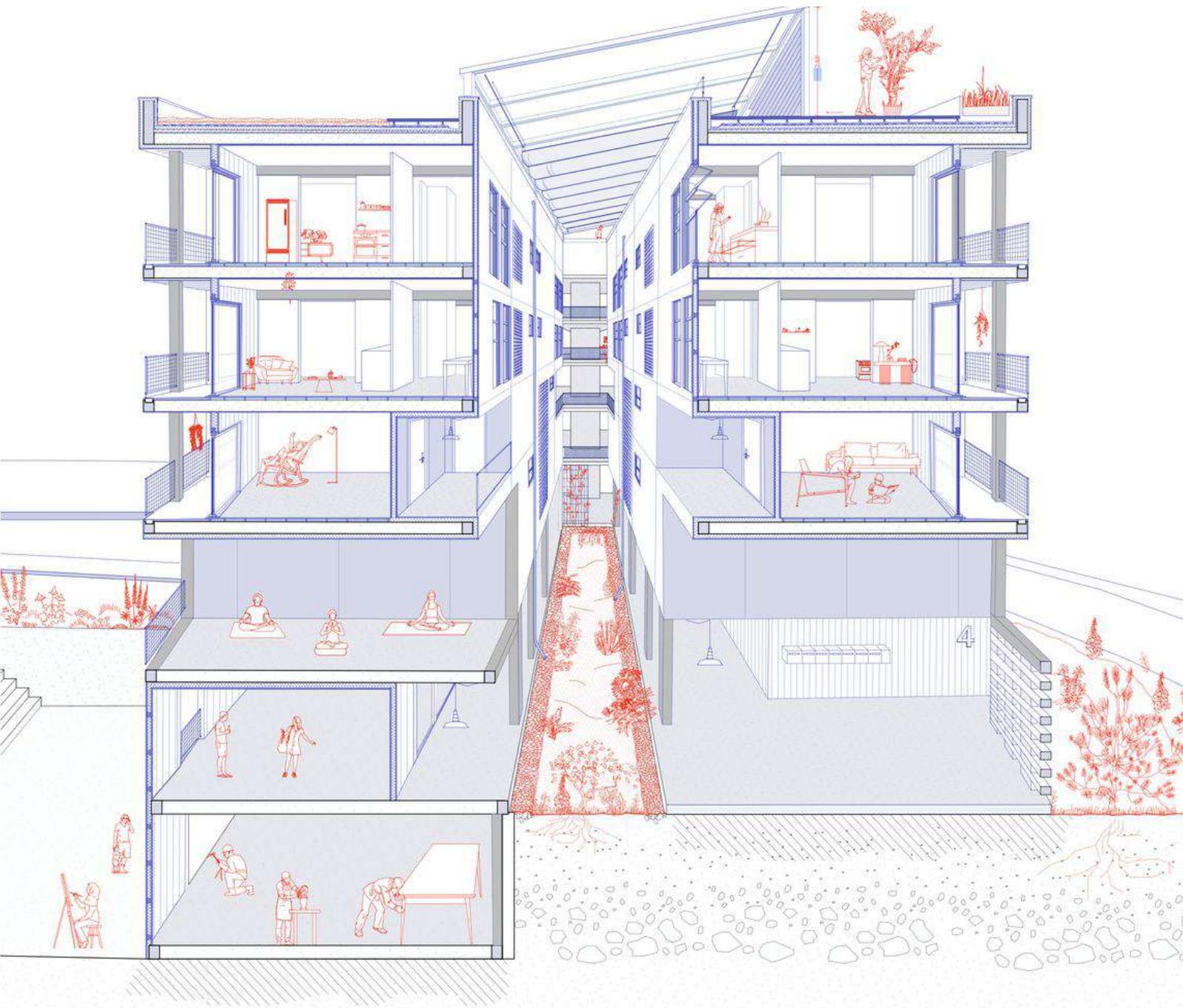
La loggia filante, comme le prolongement extérieur de l'appartement, apporte protection solaire et qualité d'usage.

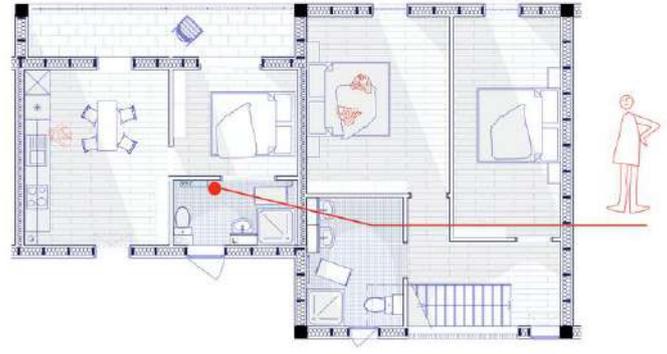
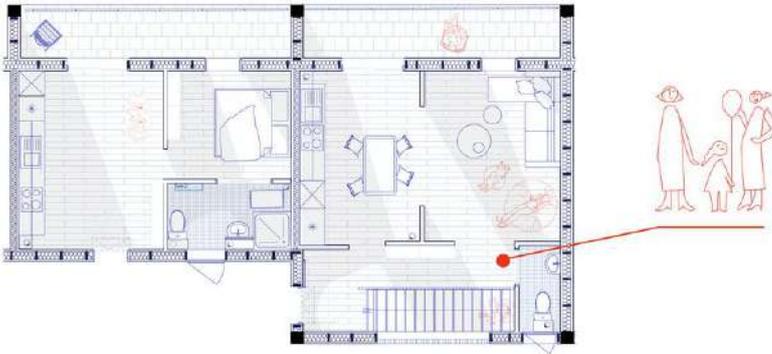
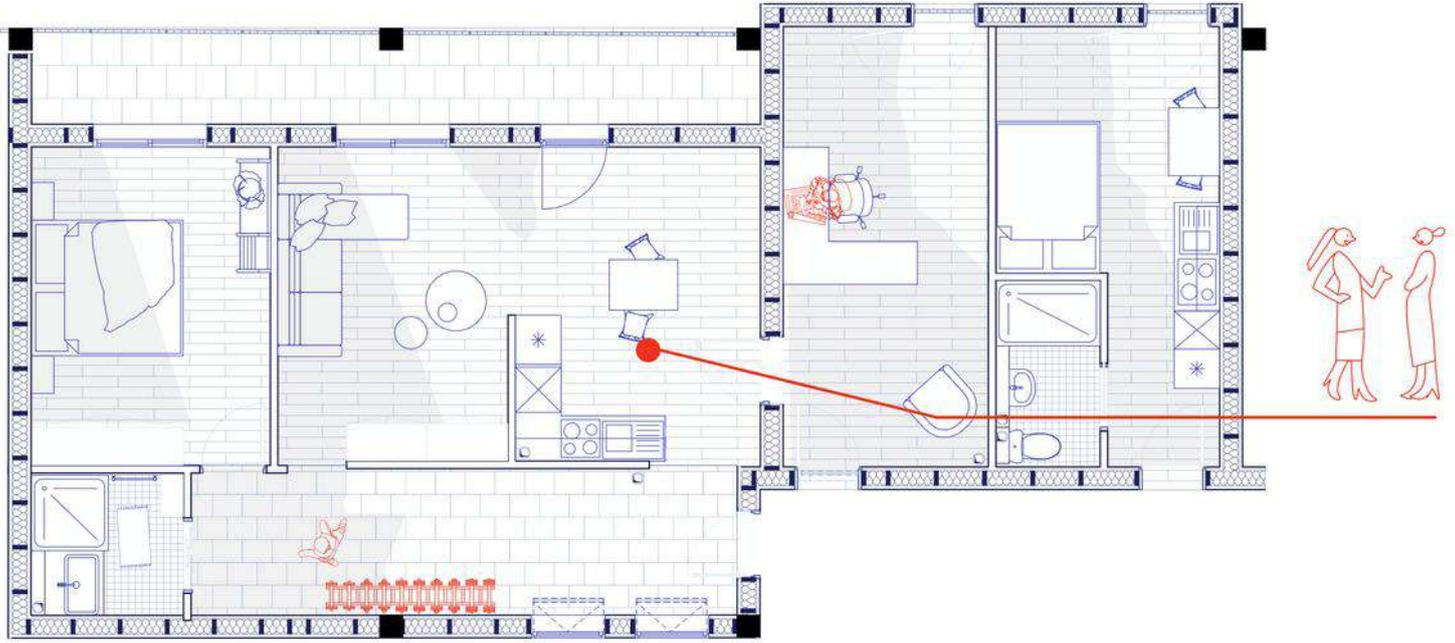
La " Pièce en plus ", un lieu à part entière de l'appartement permet un détachement visuel et sonore de l'espace intime, tout en ayant l'avantage pratique d'y être attenant.



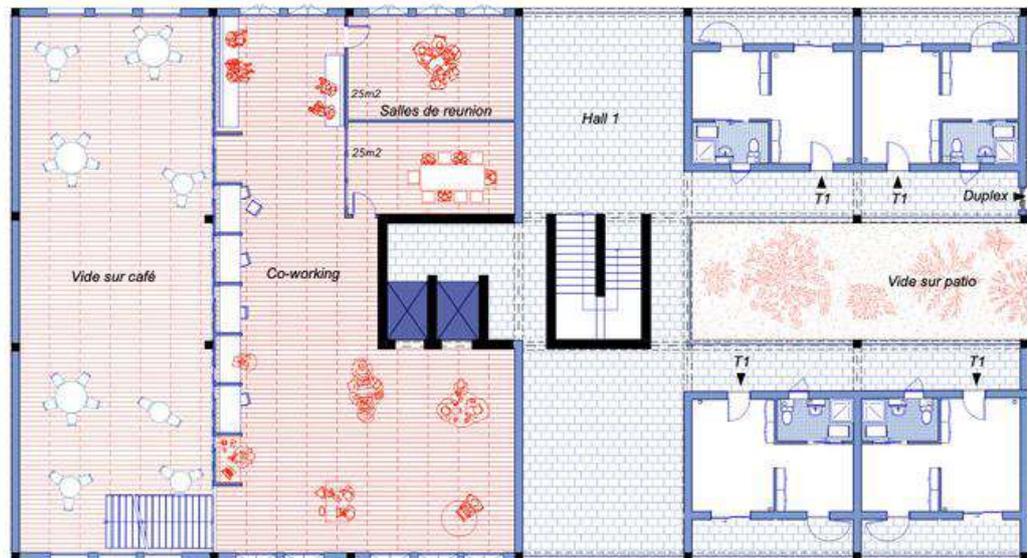
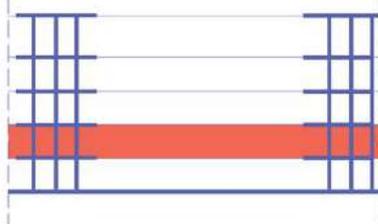
24 Logements flexibles  
24 Bureaux

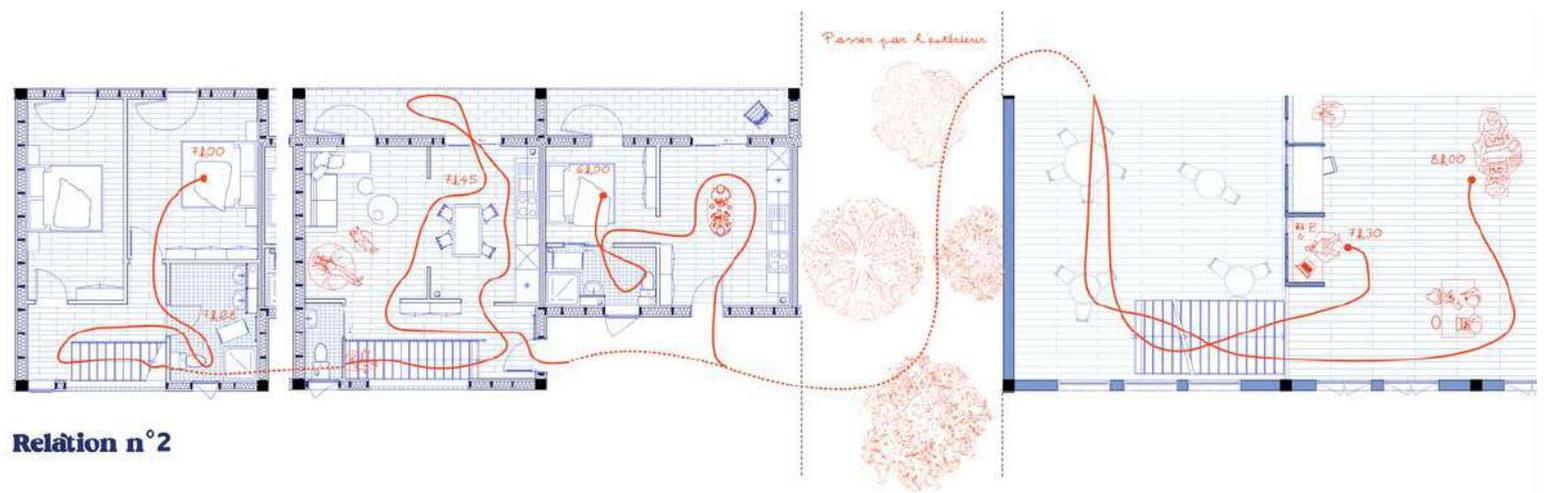
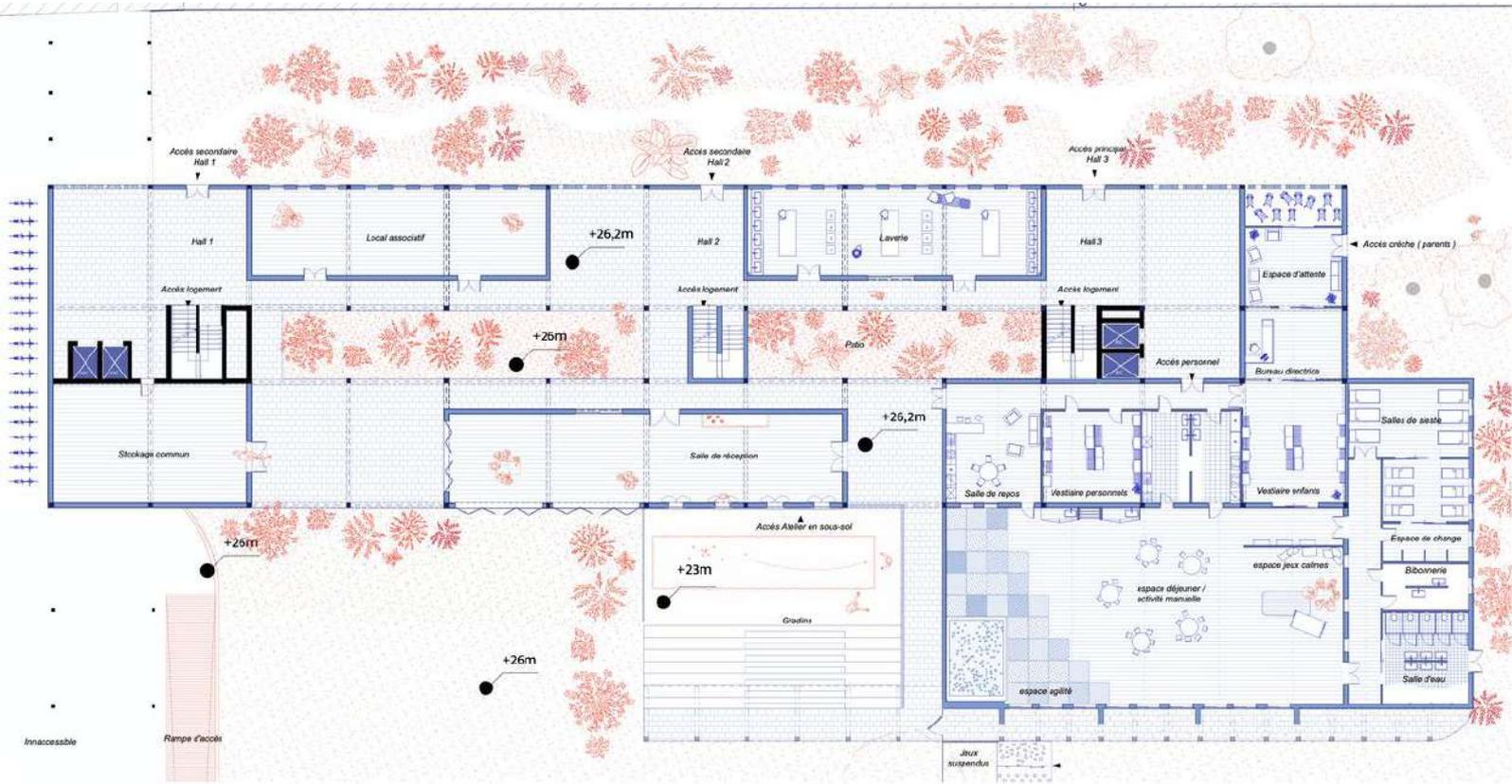




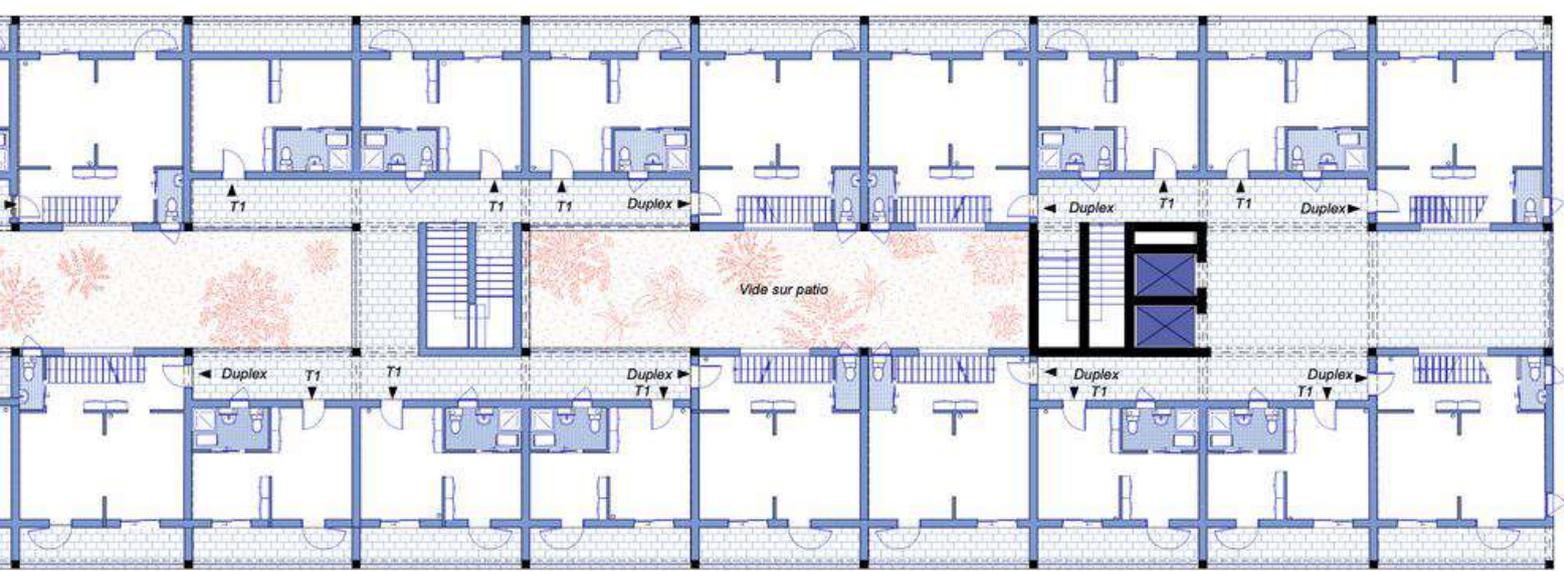


14 Studios  
8 Duplex  
130 m2 dédié au travail

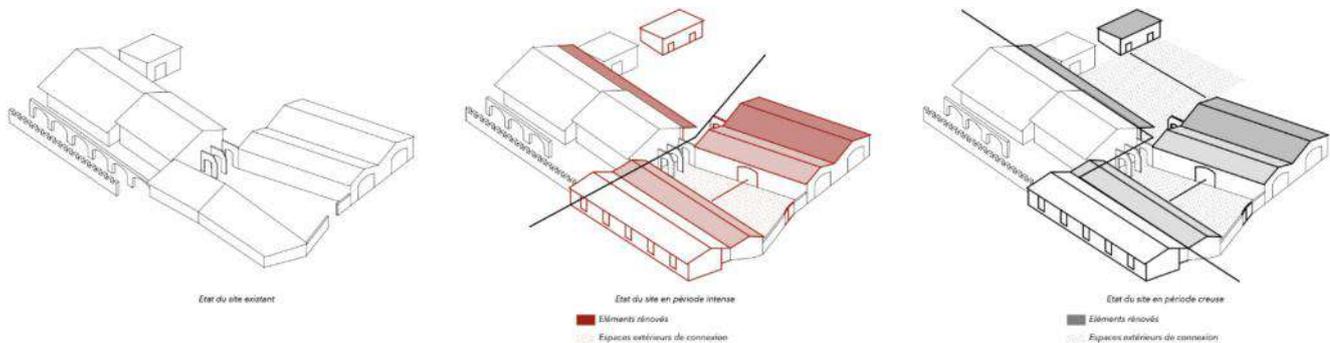




**Relation n°2**

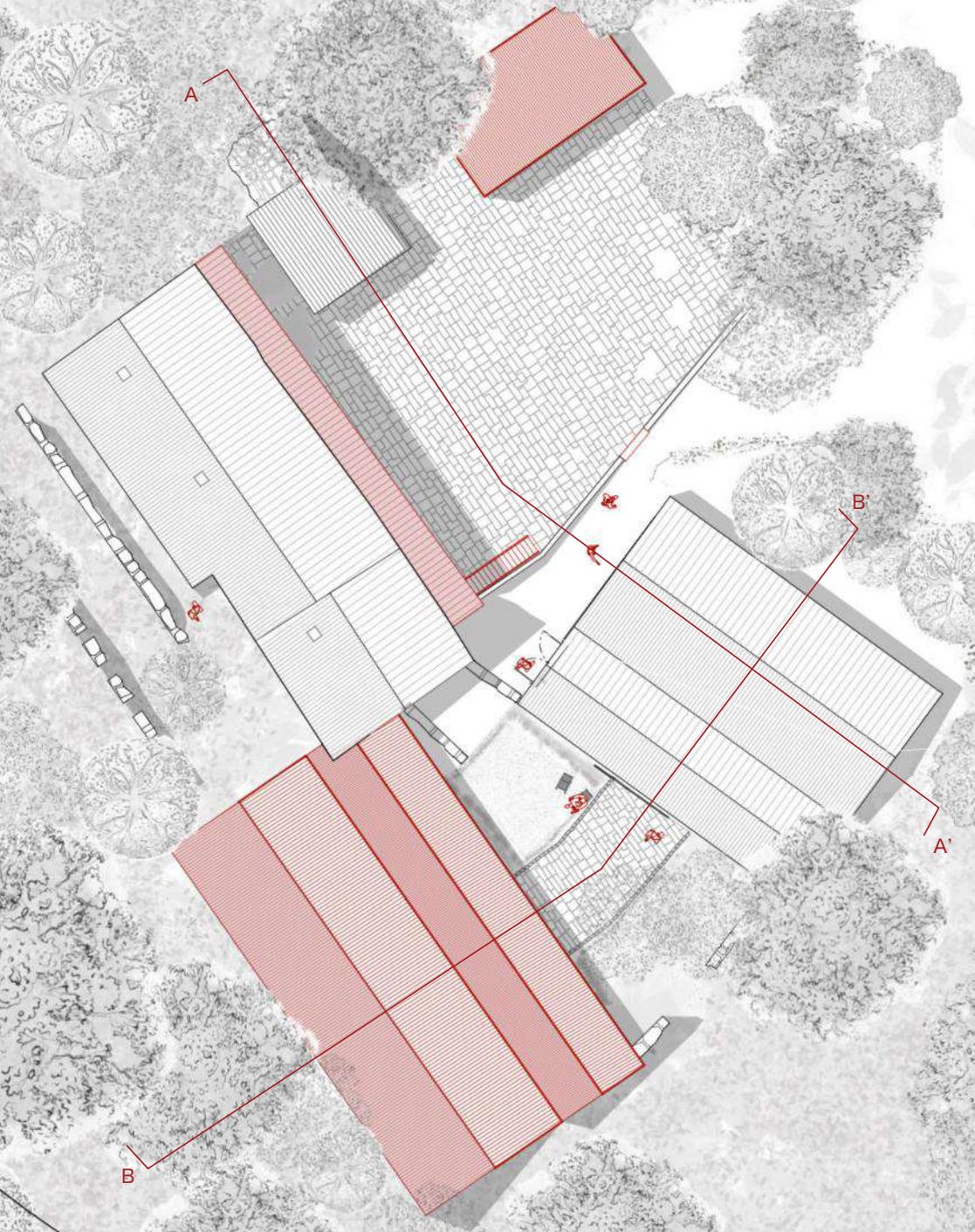
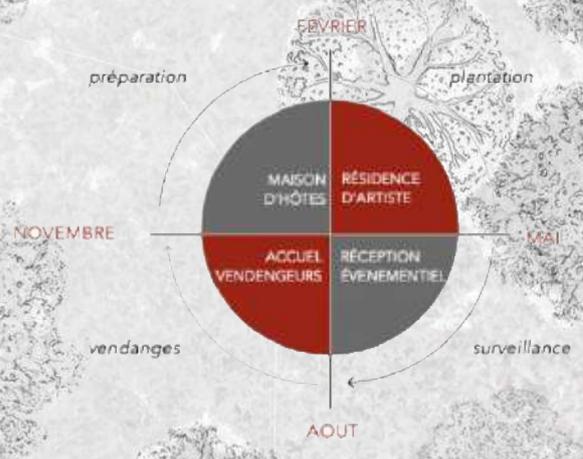


# RÉHABILITATION D'UN CHAI VITICOLE EN SITE OENOTOURISTIQUE



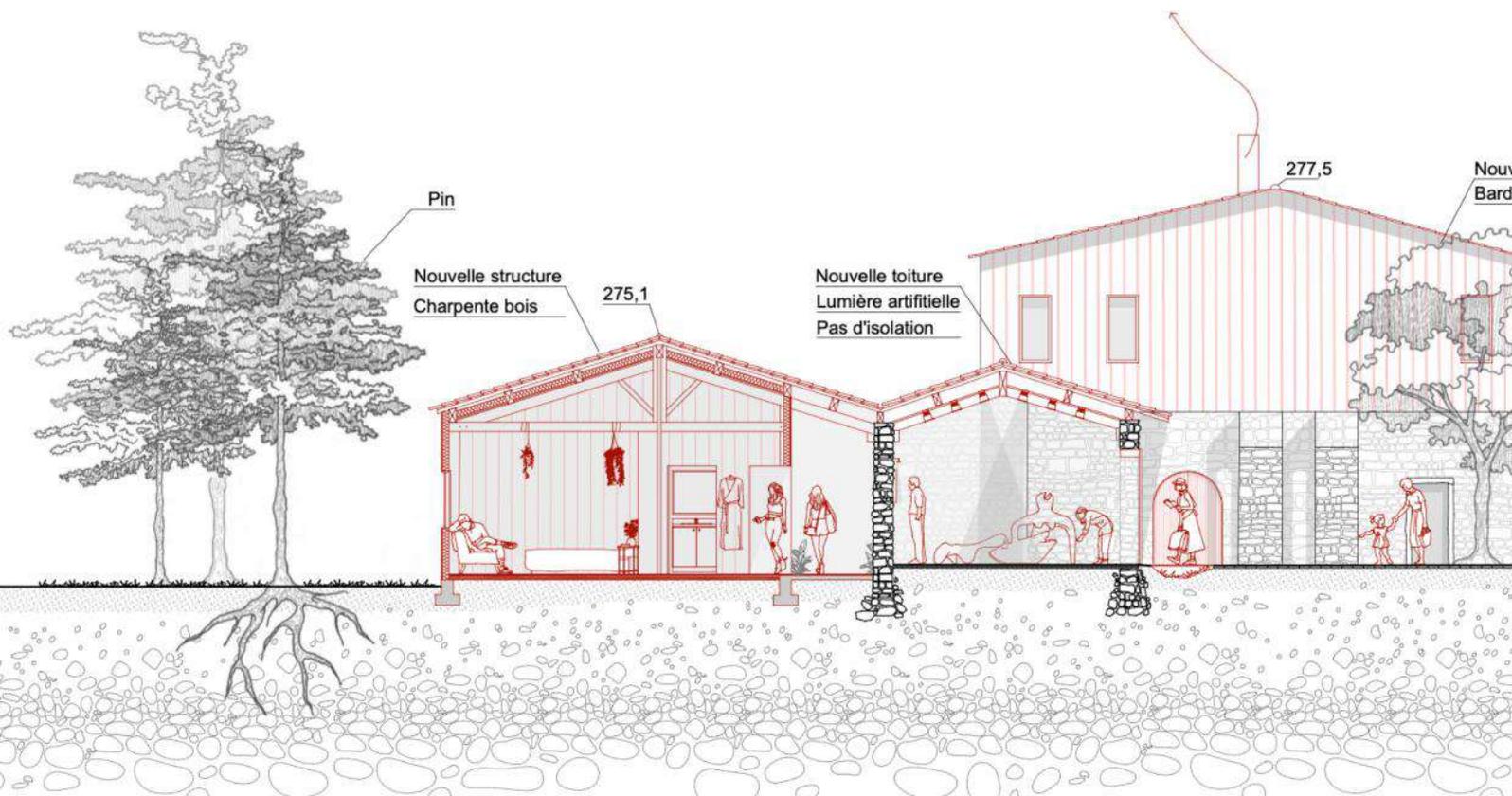
Communauté rurale du Pic Saint-Loup, région reconnue pour ses activités viticoles, c'est à Cazevieille que se trouve le Domaine du Mas de La Chouette. En pleine expansion, les propriétaires souhaitent aujourd'hui étendre leur production et disposer d'un Chai plus grand. Laisant alors vacant l'ancien chai historique, pourtant doté de qualité certaine comme une pierre constructive et des charpentes apparentes. Pour notre part, nous y avons en ce lieu un arrangement spatial dégagant une place principale et une place secondaire que nous mettrons au cœur de nos réflexions. Aussi, chronologiquement parlant, la construction successive et indépendante de chaque bâtiment a engendré un manque de cohésion générale et donnant donc lieu à plusieurs entités détachées les unes des autres. L'idée principale a donc été de créer un lien permettant de desservir l'ensemble des bâtiments tout en inscrivant une nouvelle identité architecturale dans ce site boisé.

Concernant le programme, l'élément ayant attiré notre attention durant la rencontre a été la gestion de ce lieu par les clients eux-mêmes, ayant pour autant un emploi du temps de vigneron très rythmé. Une année caractérisée par deux périodes de creux et deux périodes intenses, le lieu devra alors pouvoir former une activité complémentaire, voire un support durant les vendanges, mais également pouvoir être habité en toute autonomie durant les périodes intenses, sans la gestion des propriétaires. On y retrouve alors une vingtaine d'hébergements dont une moitié se trouve dans l'ancienne métairie, et l'autre moitié faisant l'objet d'une extension neuve. Ils s'accompagnent d'espaces de vie conviviaux comme un réfectoire, un salon ou encore un jardin. Et enfin l'ancien chai, l'espace le plus flexible de l'îlot, pourra être investi en tant que salle des fêtes durant l'accueil supervisé d'événement ou encore d'Atelier durant l'habitation autonomes des artistes. Ces éléments s'articulant autour de la place dite publique, et de la cours d'exposition, forment alors un ensemble flexible fonctionnant en synergie en toute saison.





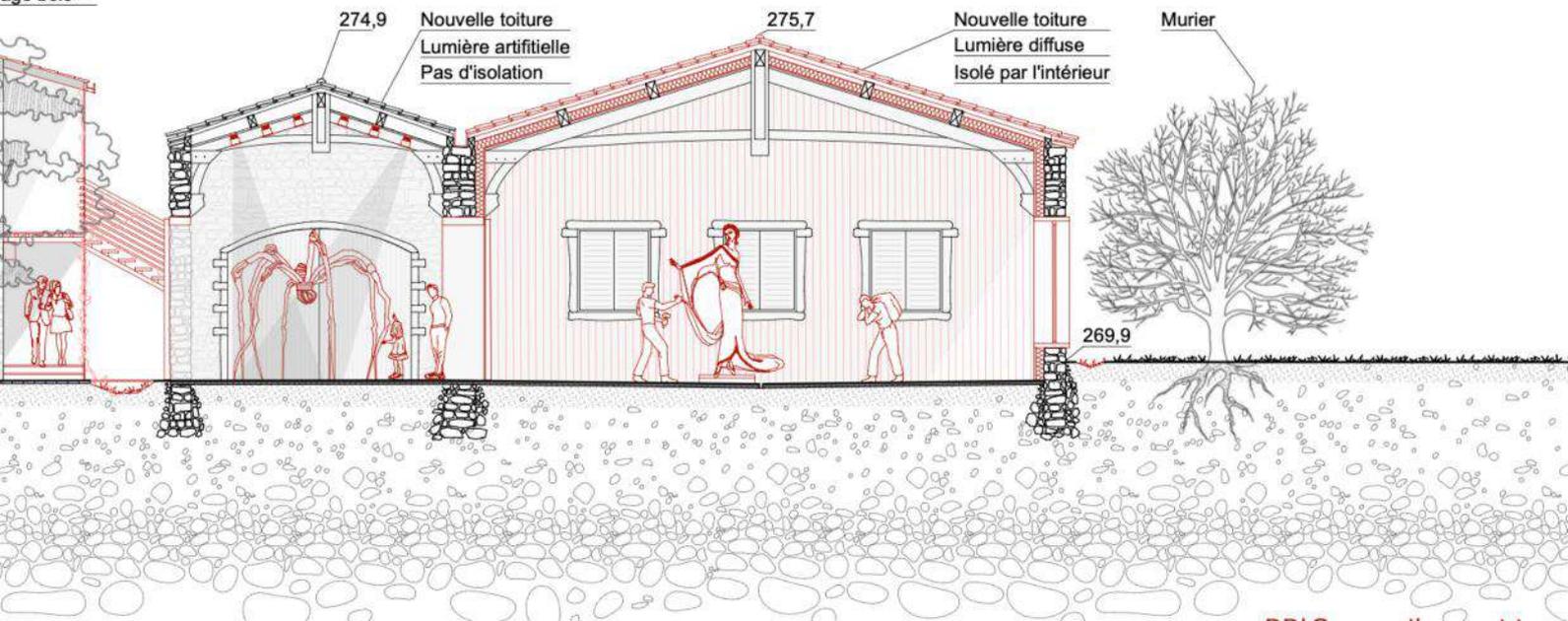
Plan RDC

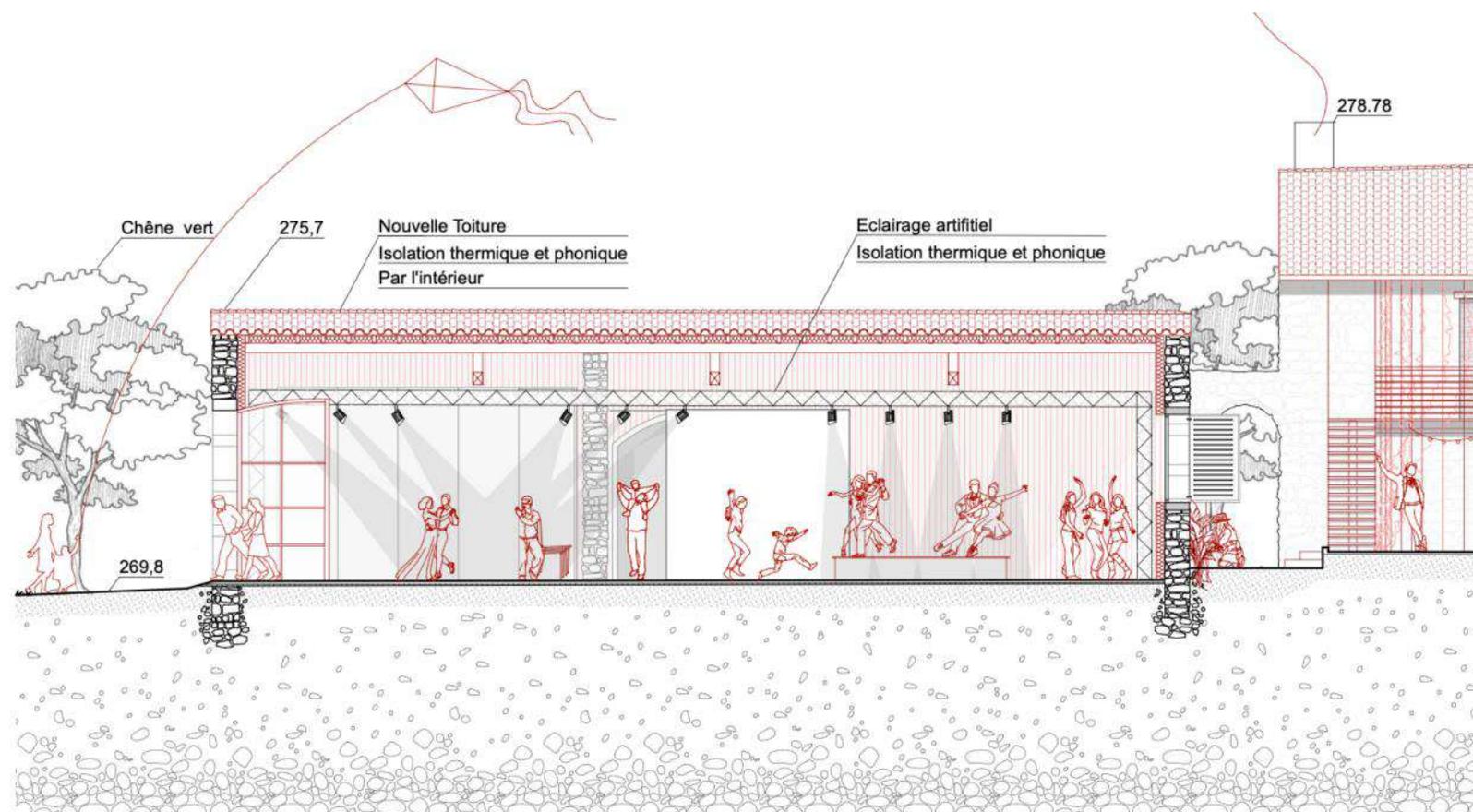
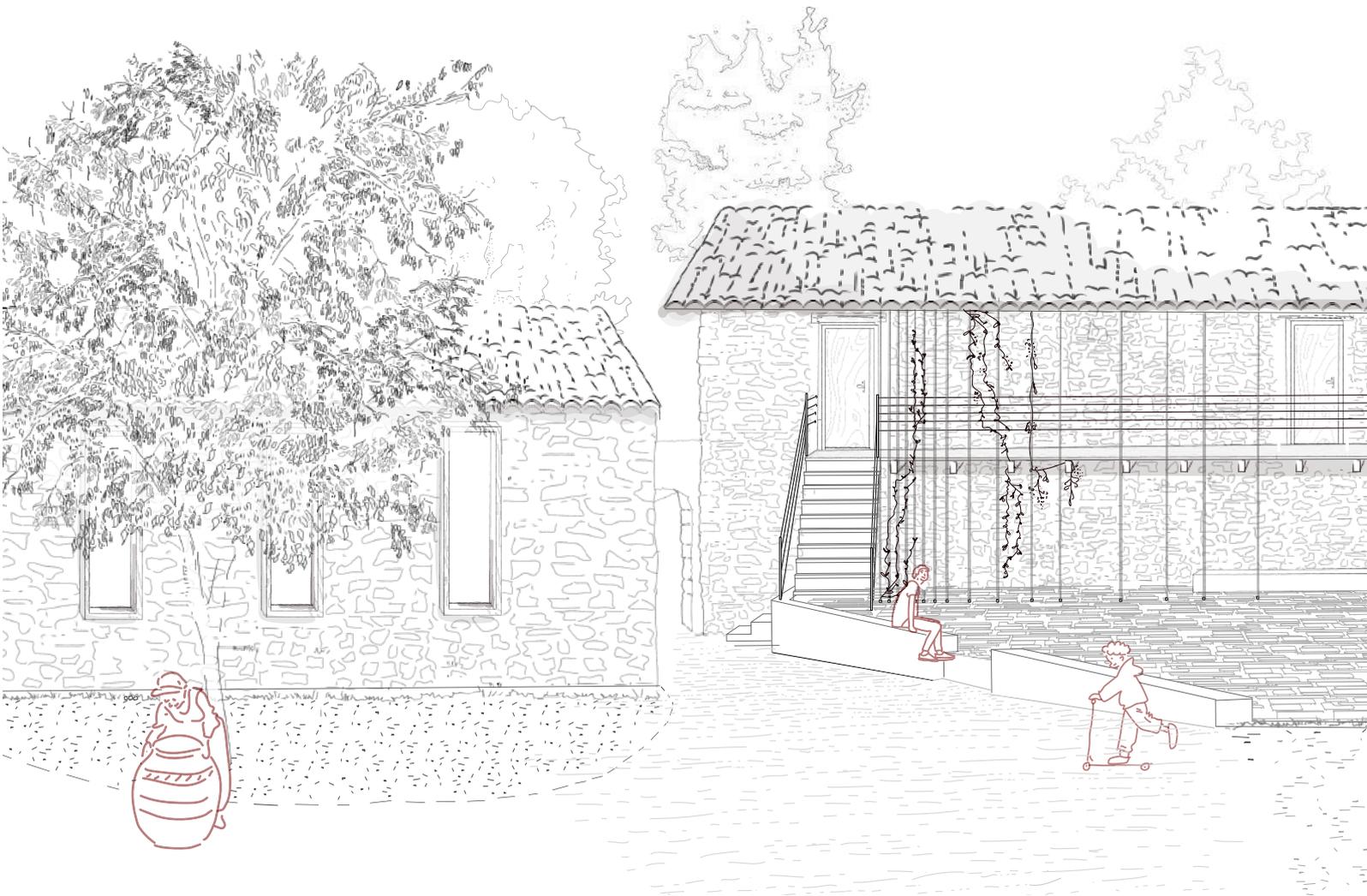


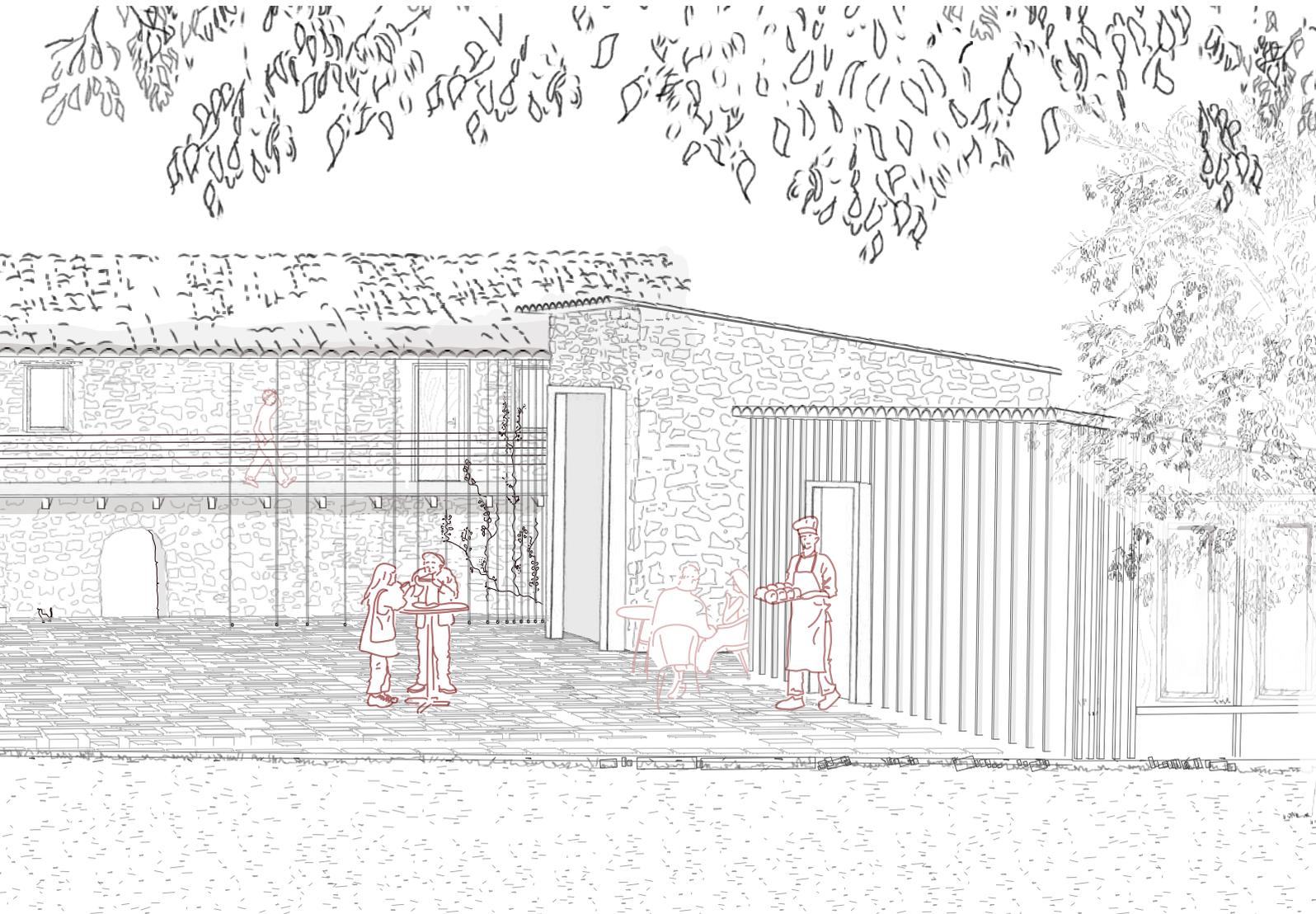


Plan R+1

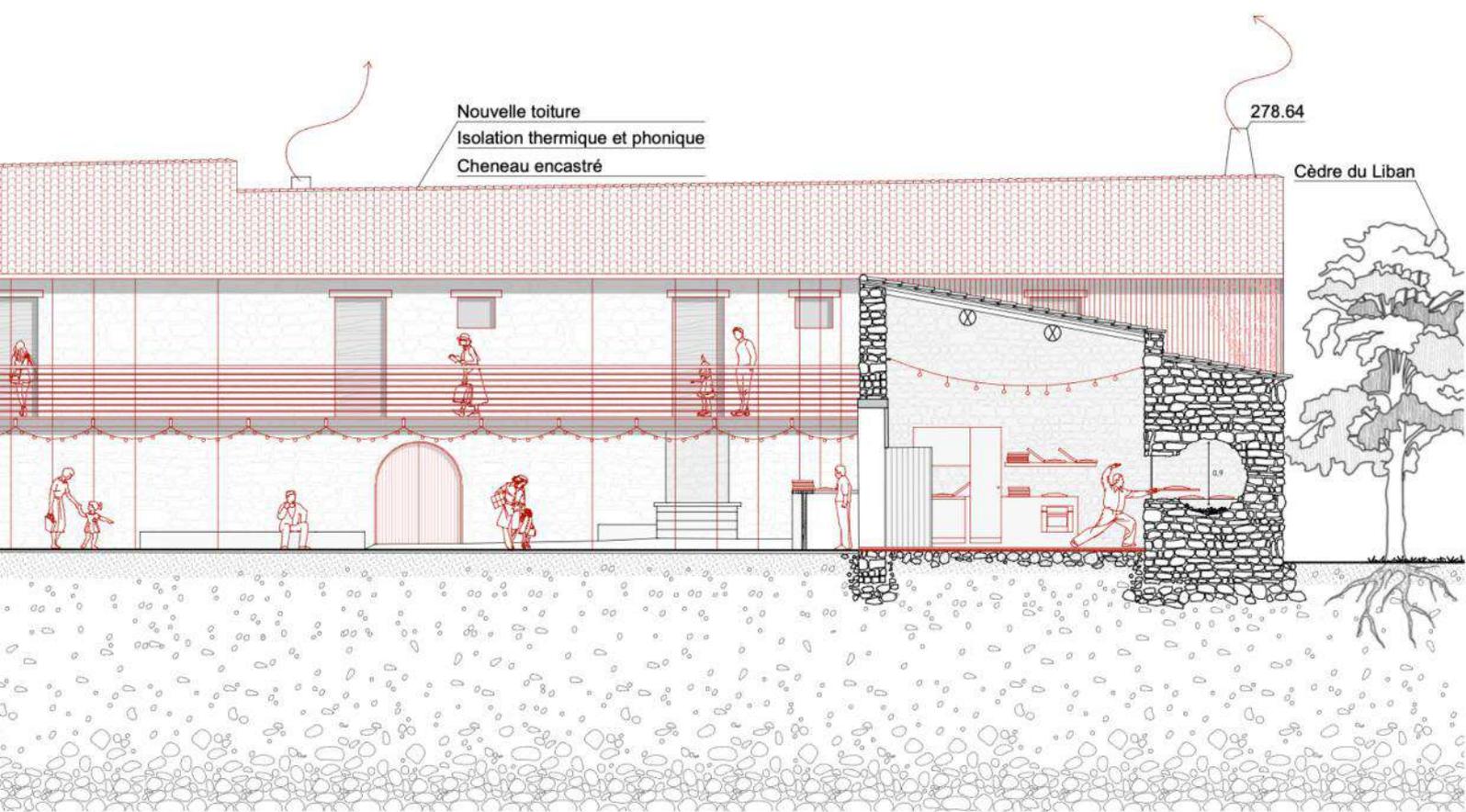
ouvelle toiture  
age bois

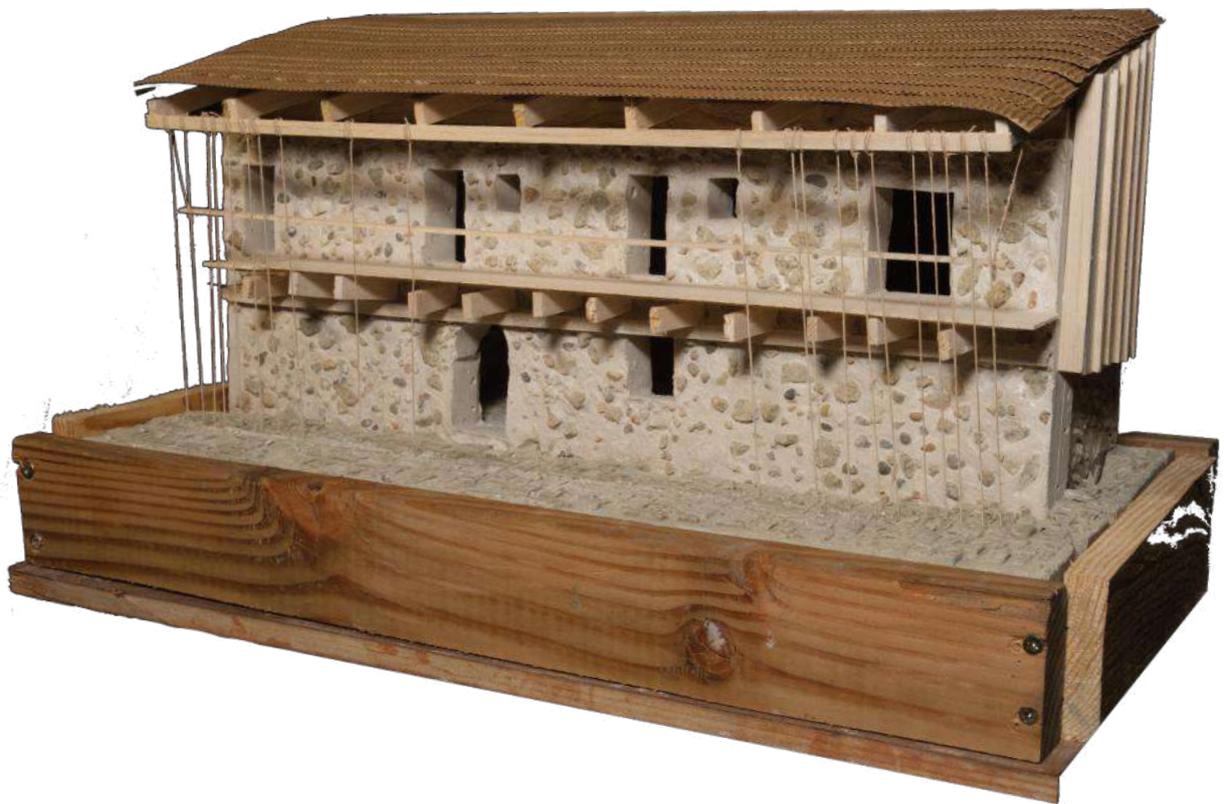
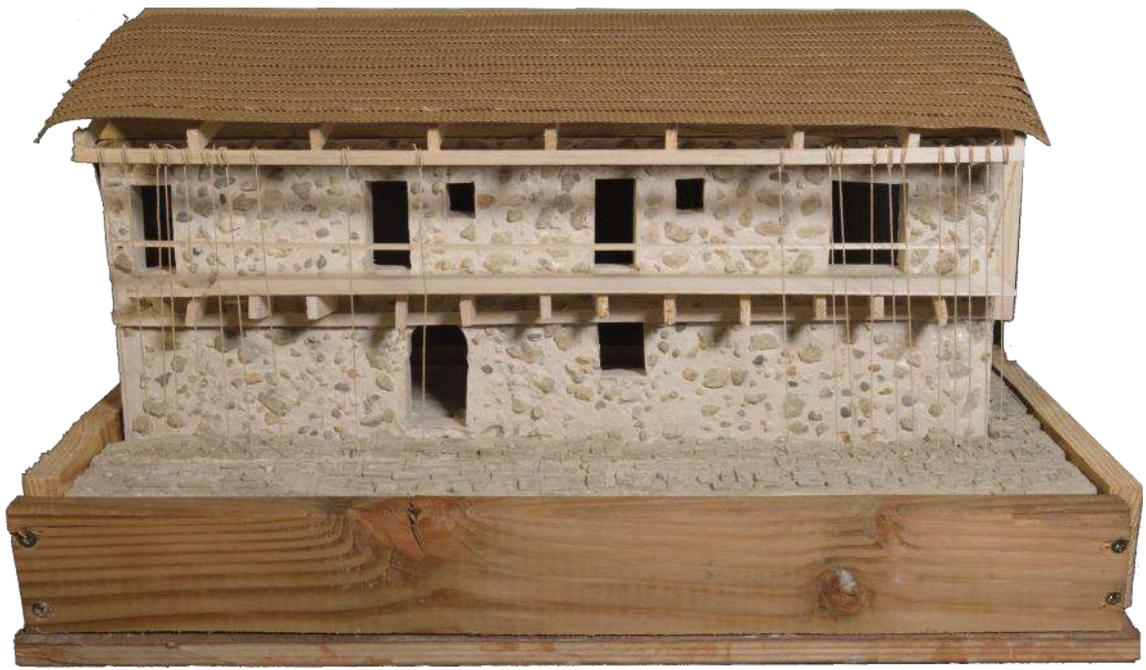






Croquis place pincipale





Tuiles canal

Pare-pluie

Isolation laine de bois

Pare-vapeur

Chenaux encastrés

Poutres en bois

Fils métalliques

Pierres structurales

Garde-corps

Tasseaux en bois

Plancher en bois

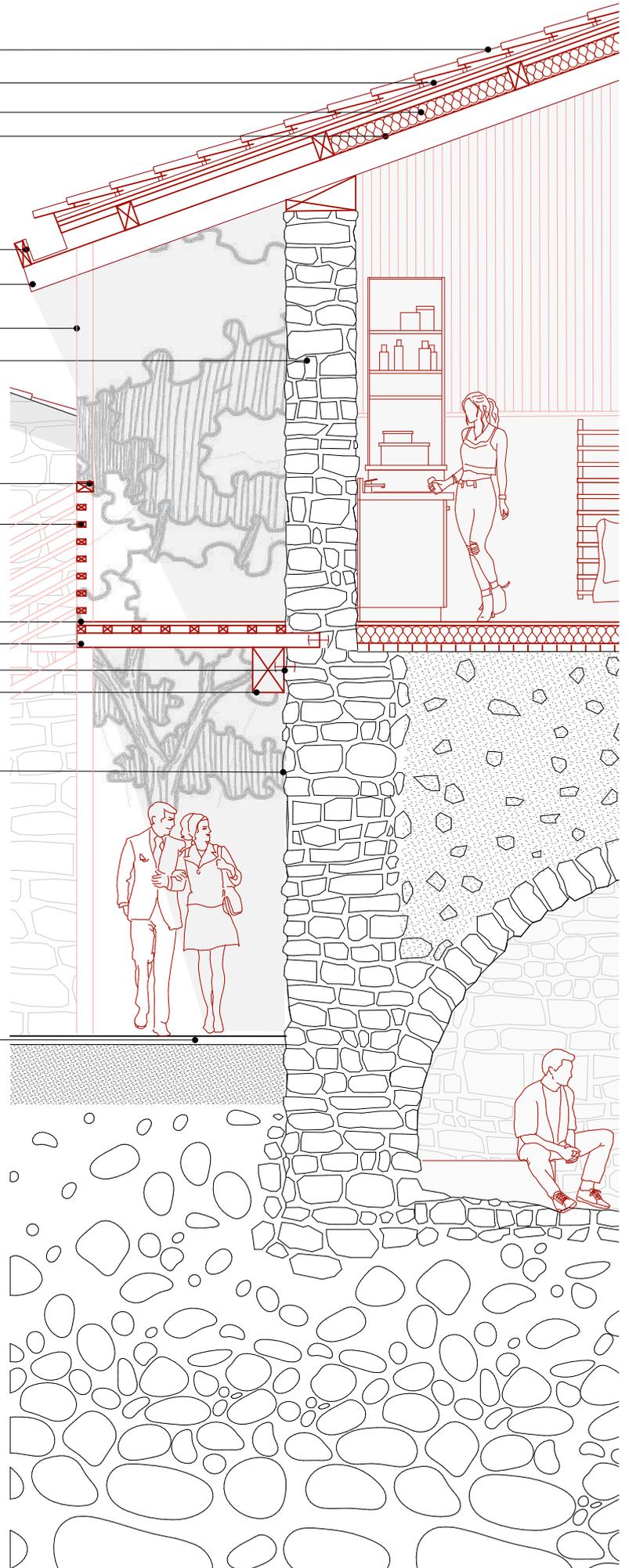
Solive en porte-à-faux

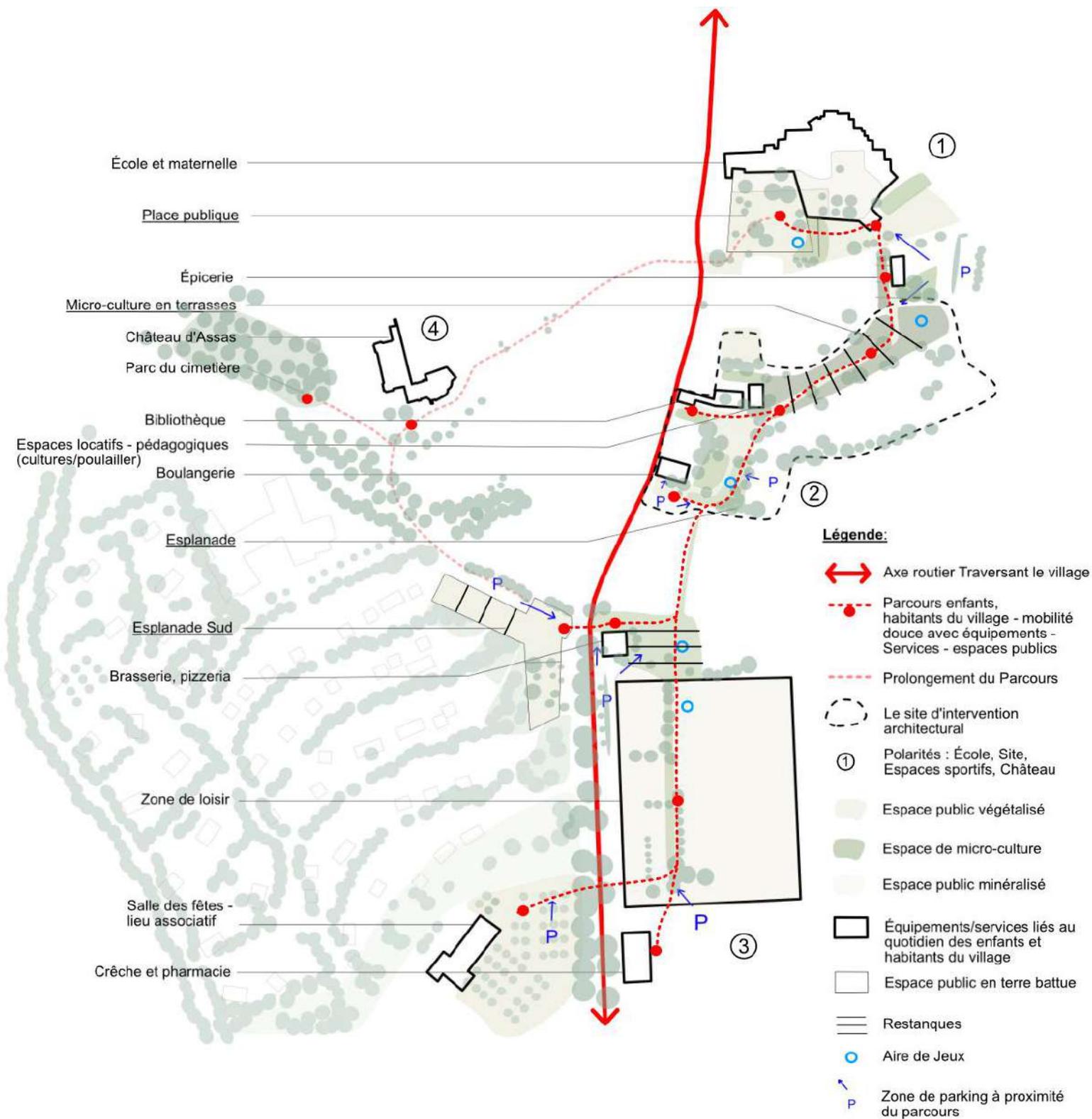
Ancrage chimique

Muralière

Enduit à la chaux

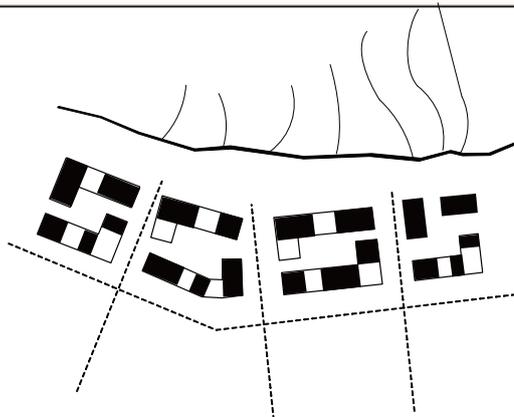
Dallage imperméable





Plan stratégique du centre élargi d'Assas

# TERRE' ASSAS, LOGEMENT INTERMÉDIAIRE ET ESPACE PUBLIC



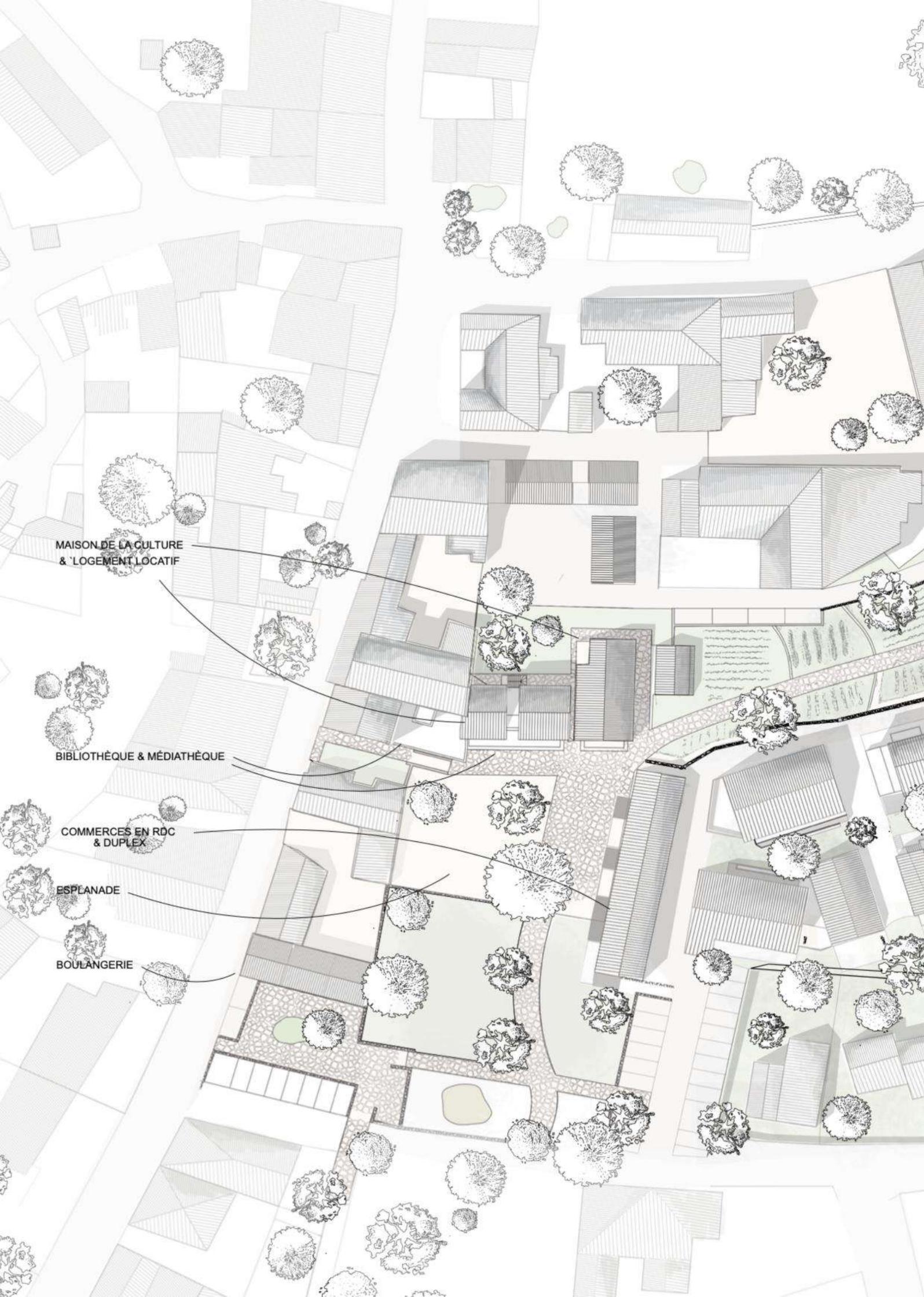
L'enjeu de ce projet réside en parti dans le fait de convaincre les élus de revenir sur la décision de la déportation de la D109. Actuellement traversé en voiture par les personnes se rendant sur Montpellier quotidiennement. Cette route traversant le village apporte aujourd'hui de l'activité économique aux commerçants peu actifs, se situant sur sa façade, mais engendre une désertification piétonne. Village marqué par une démographie vieillissante mais pratiqué par les enfants des villages environnant, notamment pour son école et ses activités sportives. Ainsi, l'idée consiste en la réalisation d'une voie piétonne destinée à sécuriser les trajets pendulaires des écoliers, incitant alors à la mobilité douce plus adaptée dans ce contexte. et rendant alors la zone attractive pour les jeunes adultes, en déficit dans la commune. Aussi le désir fort de la commune de redorer l'image du village en se

tournant vers le domaine du grand Pic-St loup plus que sur la métropole, s'exprime par un agro-urbanisme, ajouté à la végétation existante abondante et qualitative, support de la trajectoire. Servant à la fois à la pédagogie, à l'ornementation, et à la création d'emplois, les micro cultures ont pour vocation de recréer du lien social,

en perte dans ce coeur de village. La question du foncier persiste puisque les coûts particulièrement élevés du village empêchent une diversité sociale, et donc en âge. Ainsi, l'intégration de logements intermédiaires et mixte de typologies vient

donner la possibilité à tous de venir habiter dans le village d'Assas, pour son environnement naturel, sa sécurité, et son activité. Le contournement de la Départementale pourrait être de cette façon évité, ainsi que les coûts engendrés, et le dédoublement du centre ville potentiel, qui amènerait à la perte d'activité dans le centre historique.

Avec ce nom teinté d'humour, le projet a pour ambition de réussir à offrir un espace qui permet aux enfants de s'évader à chaque sortie d'école, en mettant en valeur l'agriculture par un élément paysager fort : la terrasse.



MAISON DE LA CULTURE  
& LOGEMENT LOCATIF

BIBLIOTHÈQUE & MÉDIATHÈQUE

COMMERCES EN RDC  
& DUPLEX

ESPLANADE

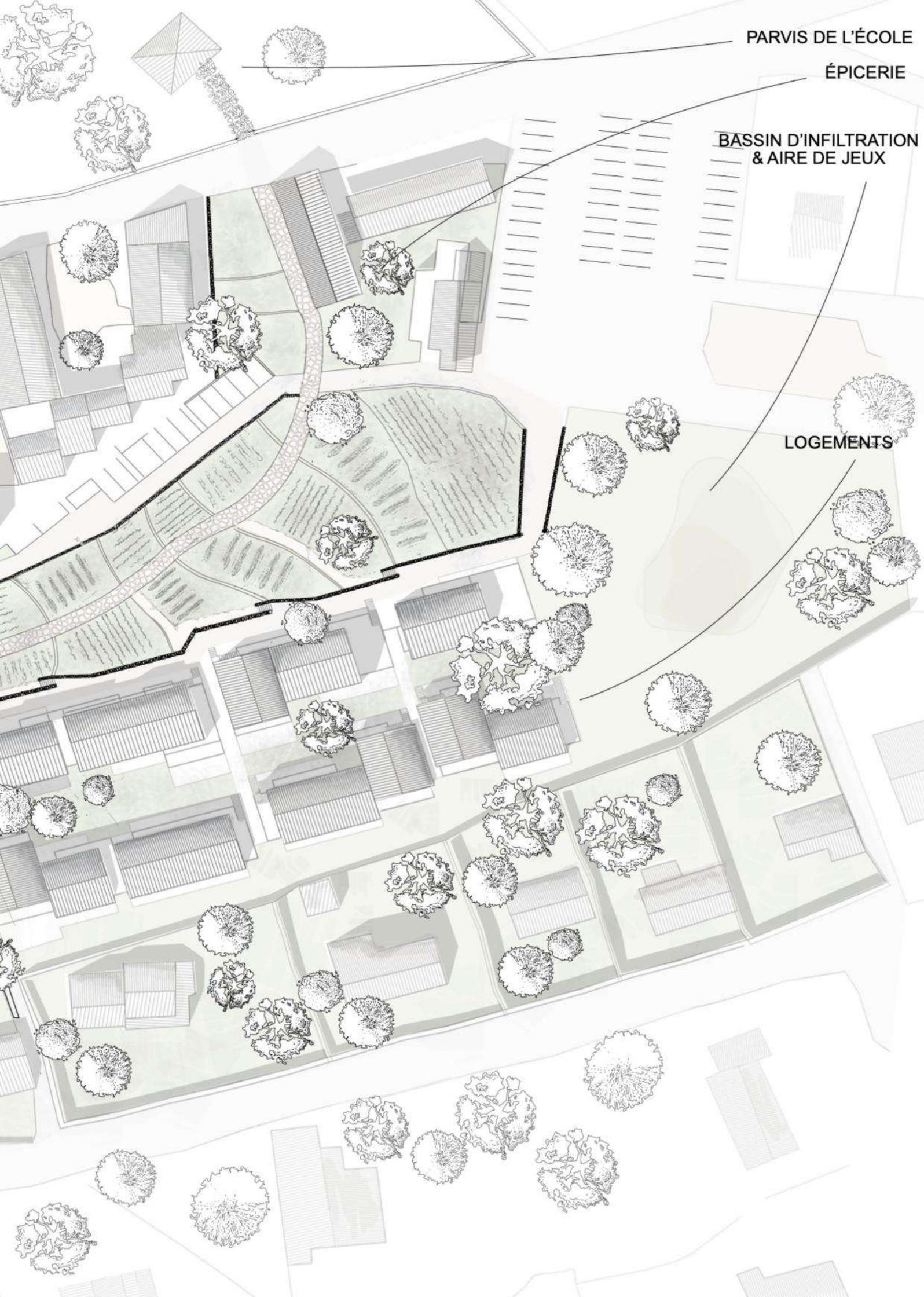
BOULANGERIE

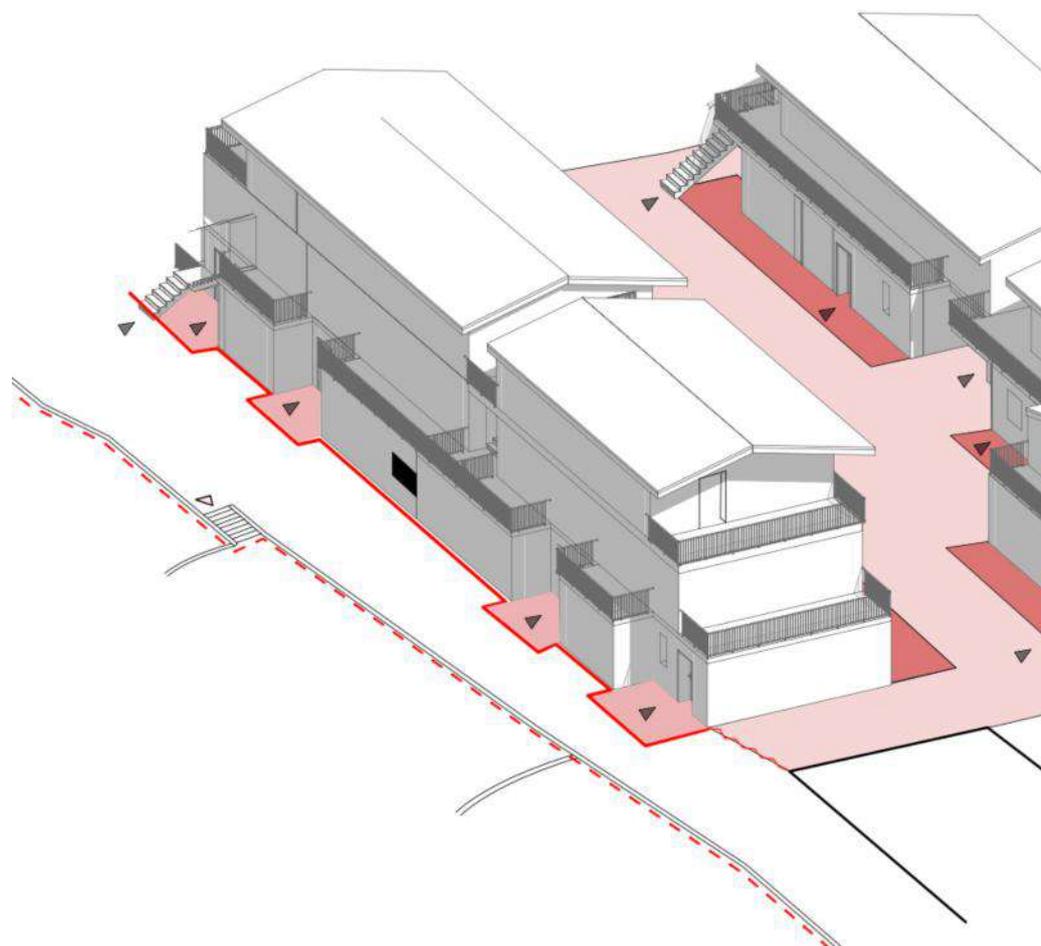
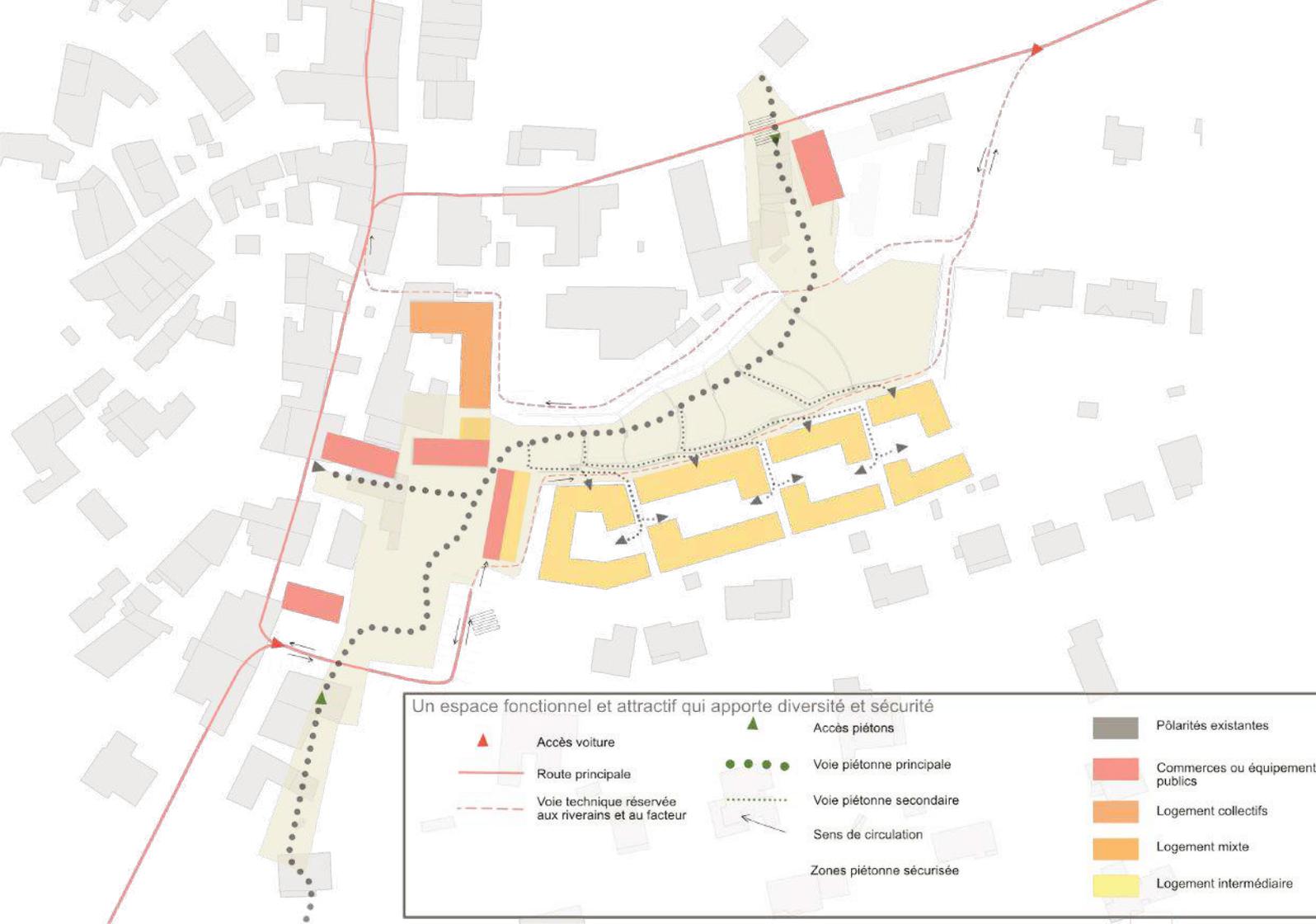
PARVIS DE L'ÉCOLE

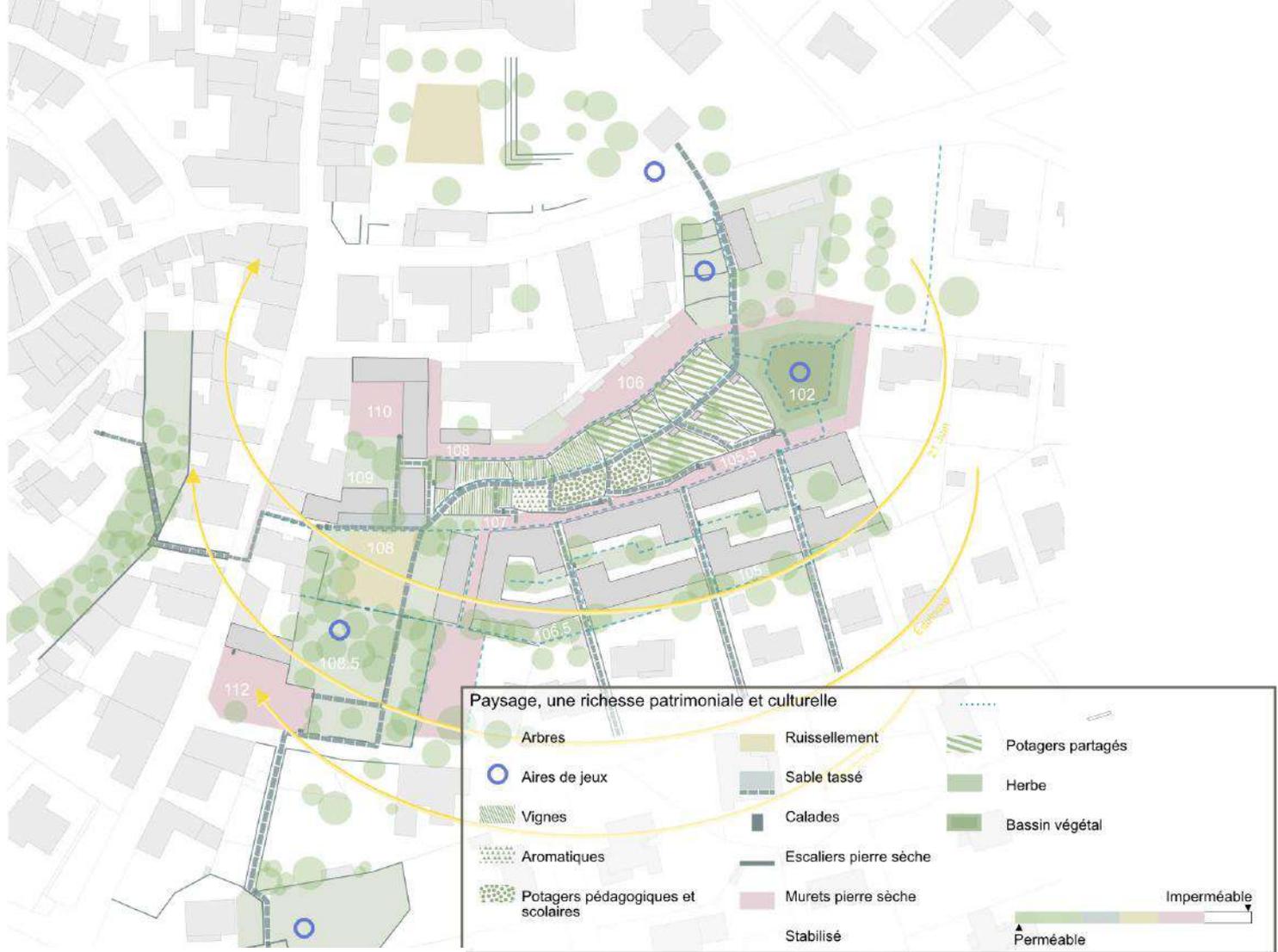
ÉPICERIE

BASSIN D'INFILTRATION  
& AIRE DE JEUX

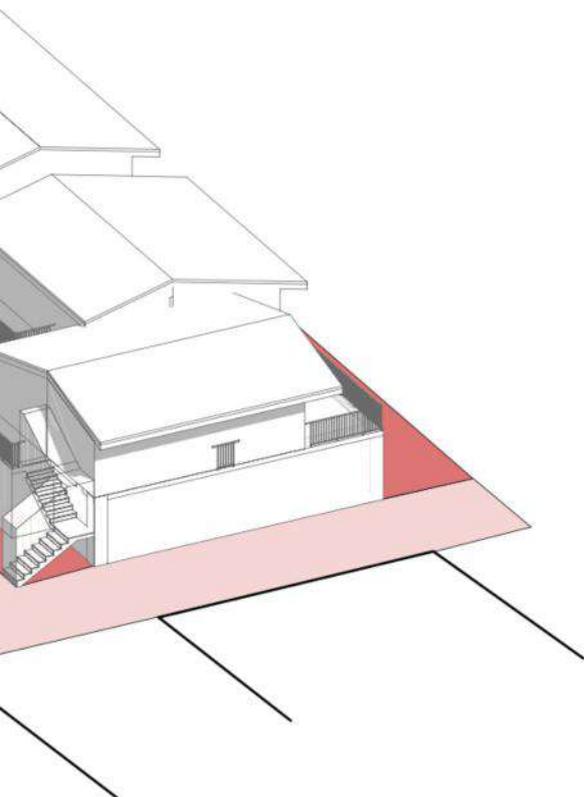
LOGEMENTS





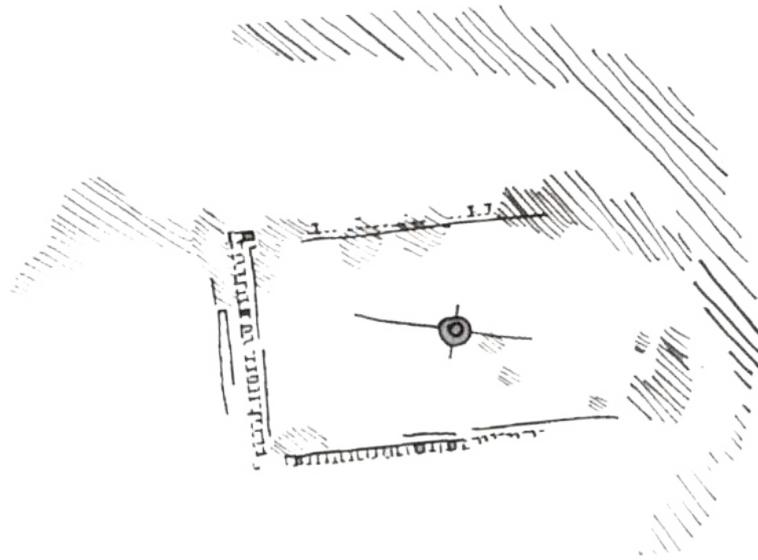


Plans Stratégiques



- Limite foncière privé / public
- - Limite fonctionnelle privé / public
- Espaces collectifs
- Espace d'entrée intermédiaire public/privé
- Espaces privés
- ▲ Entrées privées pour un à deux logements
- Boîtes aux lettres

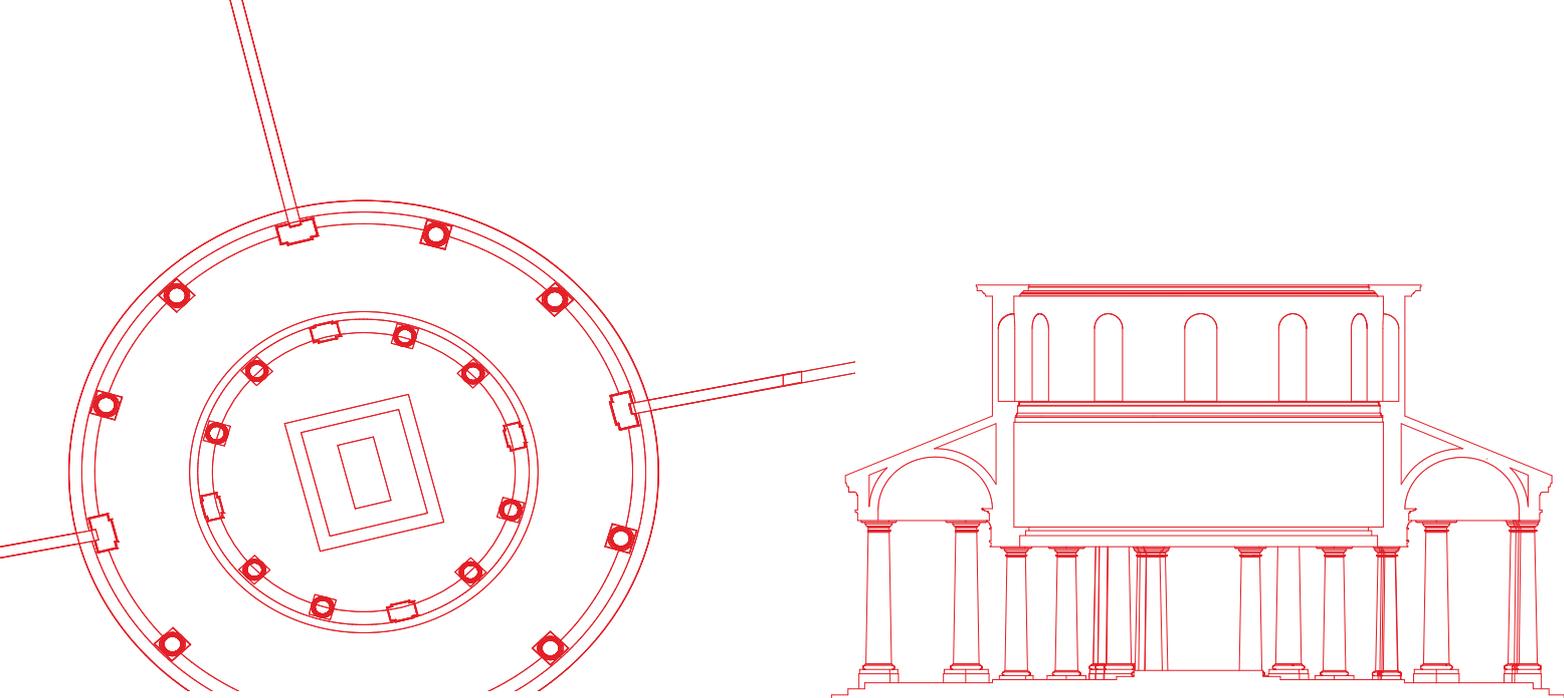
# LE ROVINE DEL LAZZARETTO DI VERONA



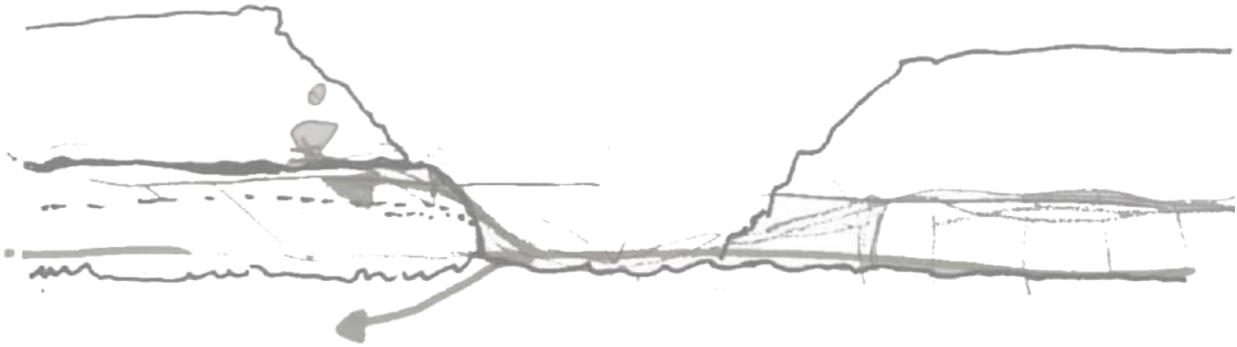
La parcelle se situe a Verone, elle contient un ancien Lazzaretto datant du XVII e s, c'est a dire un isoloir où les malades de la peste étaient historiquement transportés. Après avoir subie de nombreux bombardements durant la seconde guerre mondiale et fortement exposé aux conditions climatique de son environnement, l'édifice est aujourd'hui à l'état de ruine, avec tout de meme certaines parties encore debout.

La zone entourant le site se caracterise principalement par une agriculture non intensive, dédié en majeure partie aux habitants de la région, apiculteurs et botanistes qui cultivent sans but lucratif. L'enjeu de l'intervention architecturale ici repose alors en deux éléments principaux.. Premièrement conserver l'usage actuel des terres en offrant des infrastructures dédié à l'agriculture, permettant également de créer une centralité attractive dans une région éloignée du centre ville de Vérone. Et deuxièmement, intervenir en qualité de protecteur, conservateur et observateur de ces ruines, véritable patrimoine construit du passé. C'est donc l'idée d'une serre agricole publique, qui permettra de cultiver ensemble, d'initier les plus jeune à l'agriculture responsable, de sensibiliser quand à la conservation des monuments historique, qui s'est alors développé. La promenade avec une coursiive dedans/dehors rappelant la circulation d'autrefois, est permise par une double paroi faite des ruines existantes et de l'addition d'une «cloche» transparente.

Ainsi que la trame structurelle développé en résonnance avec les éléments encore présent aujourd'hui sont les éléments forts de ce projet.



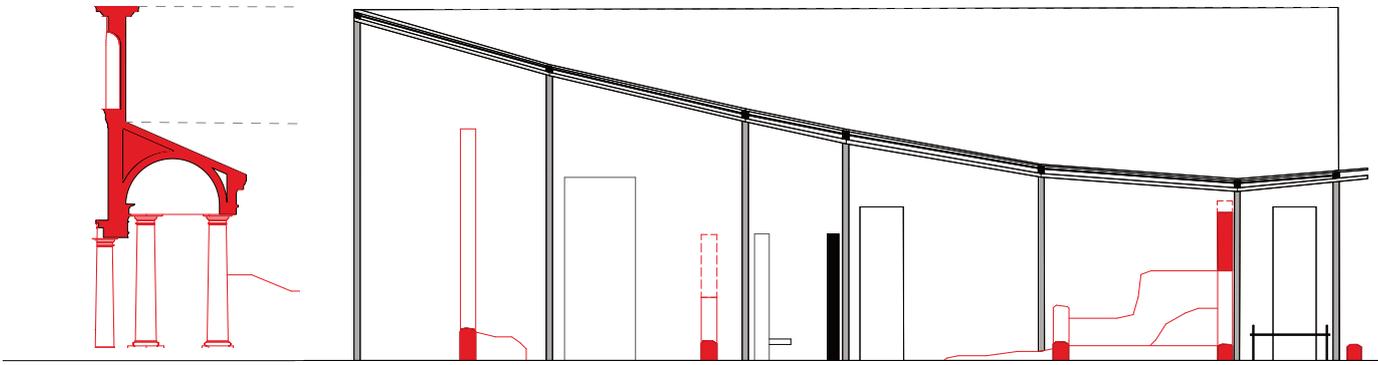
Relevé de l'existant : Le Lazzareto



Relevé photographique du site



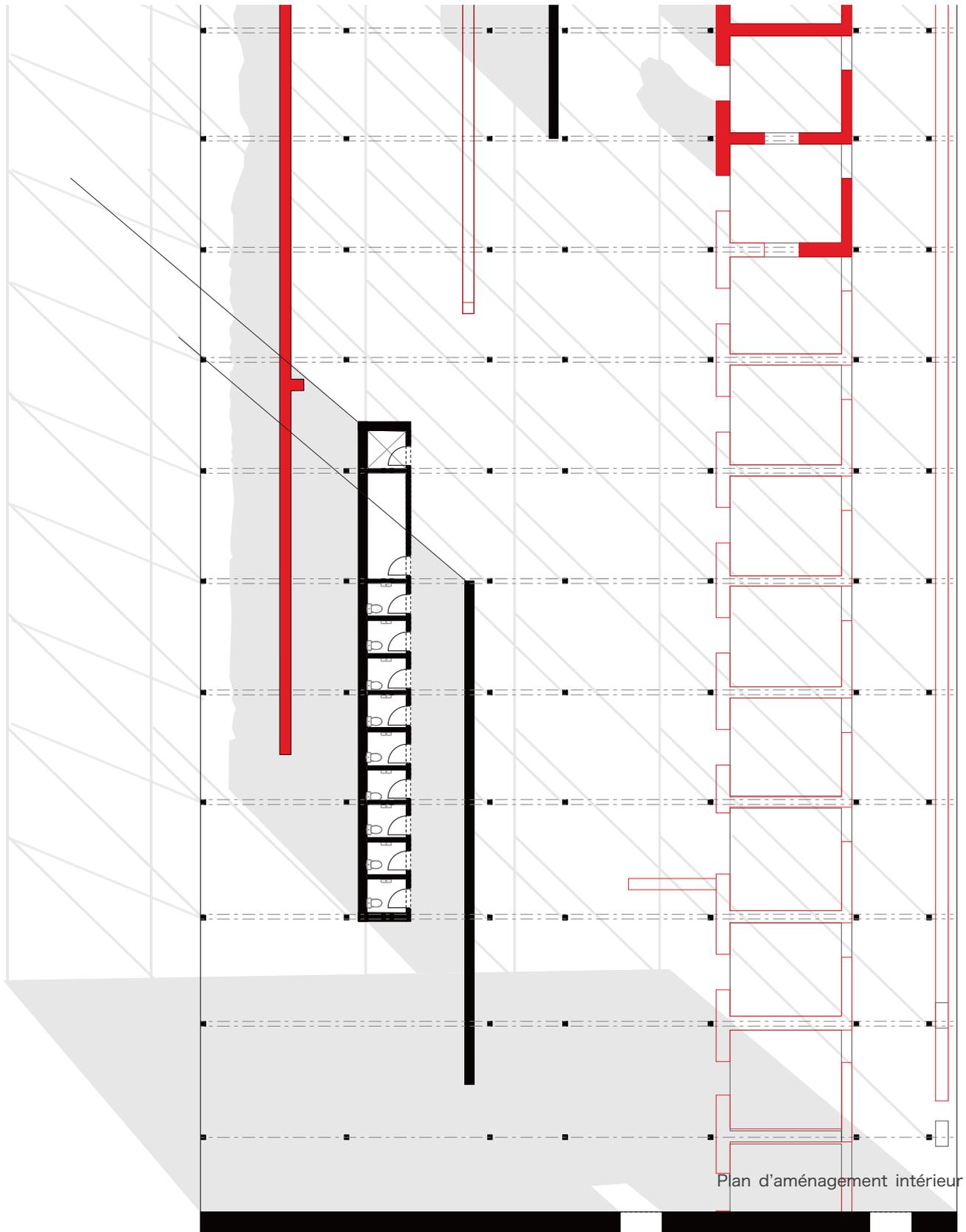
Vue sur le Lazzareto depuis l



- *Existant*
- *Nouveau*

Coupe serre sur ruines.

térieure

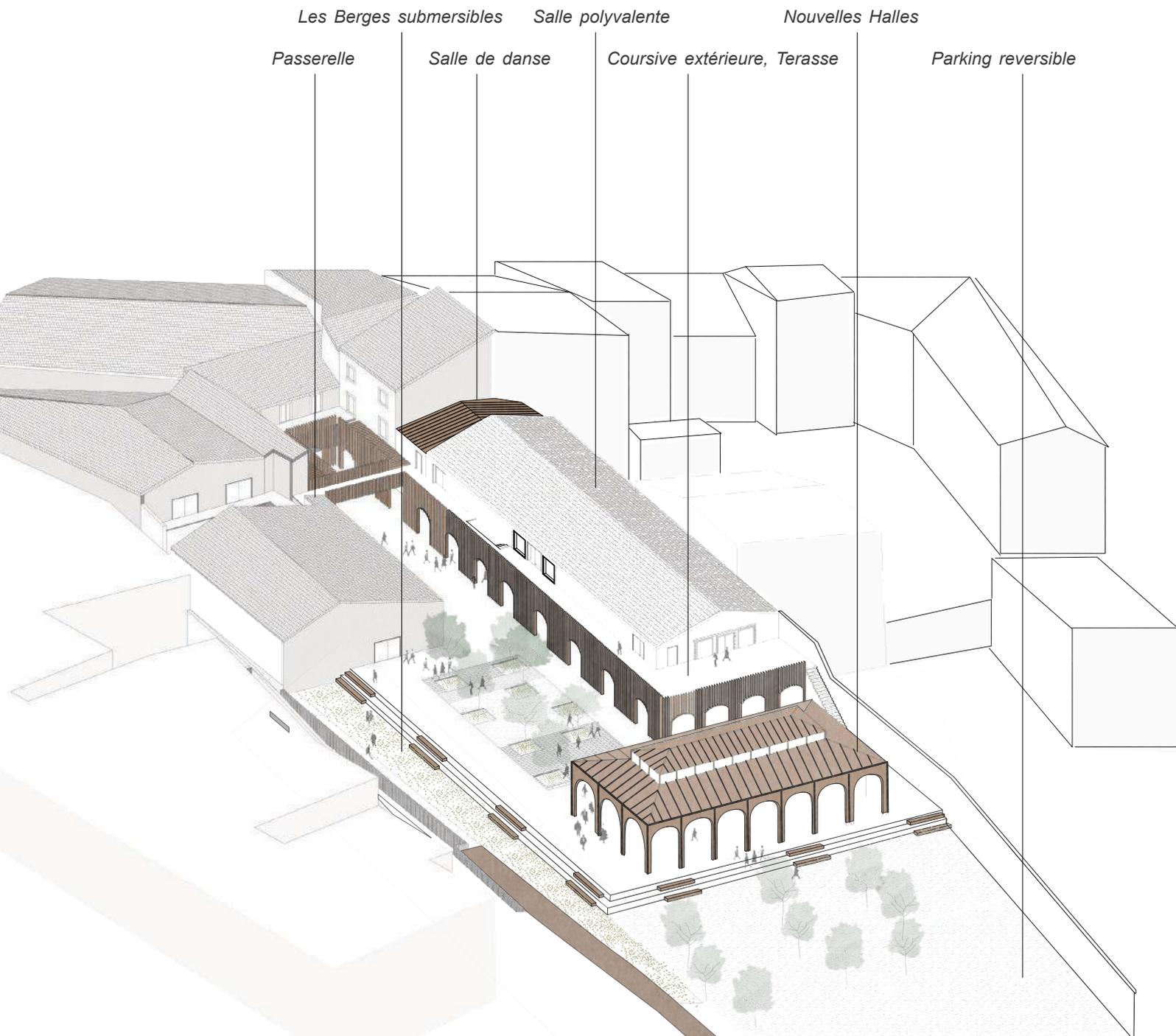


Plan d'aménagement intérieur

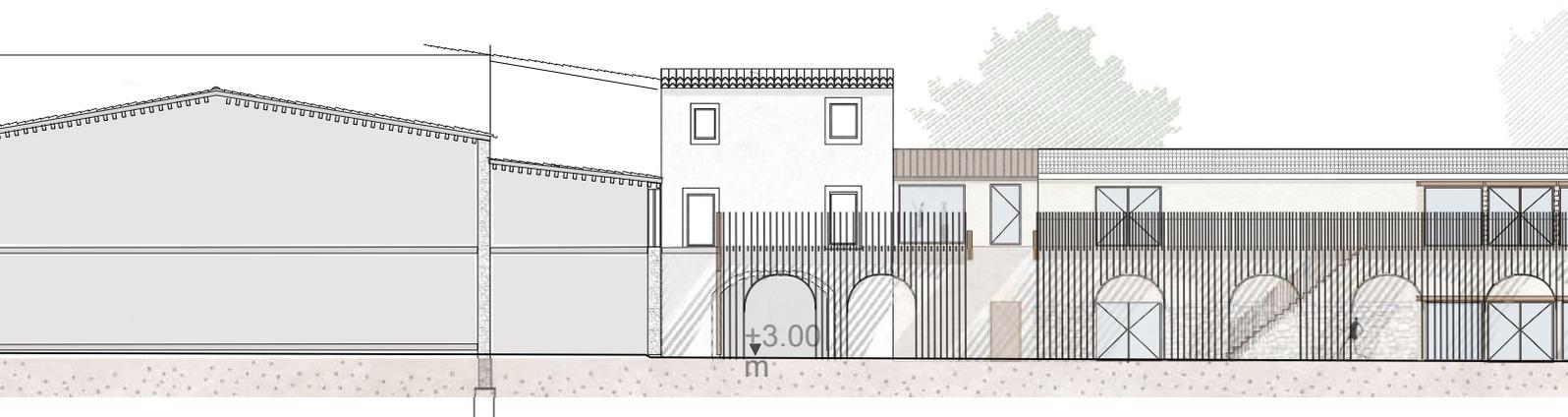
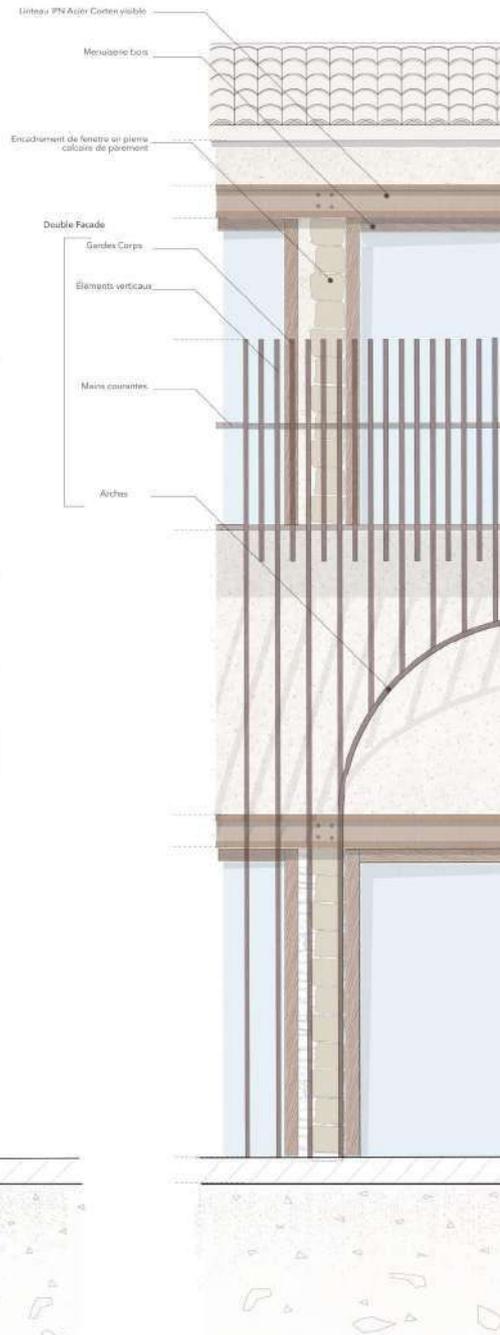
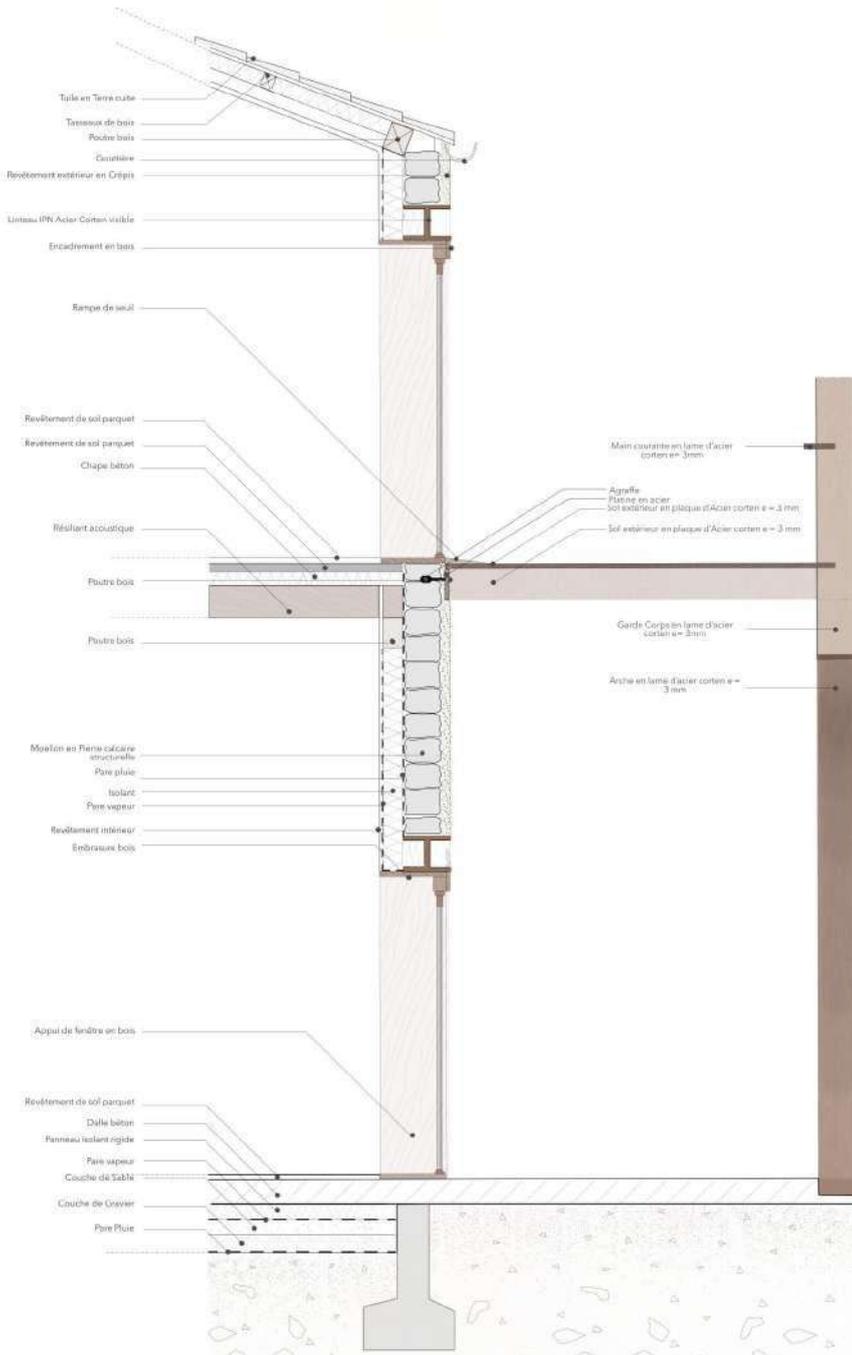
# CRÉATION D'UN COEUR DE VILLE POUR LE CENTRE-BOURG DE POUSSAN

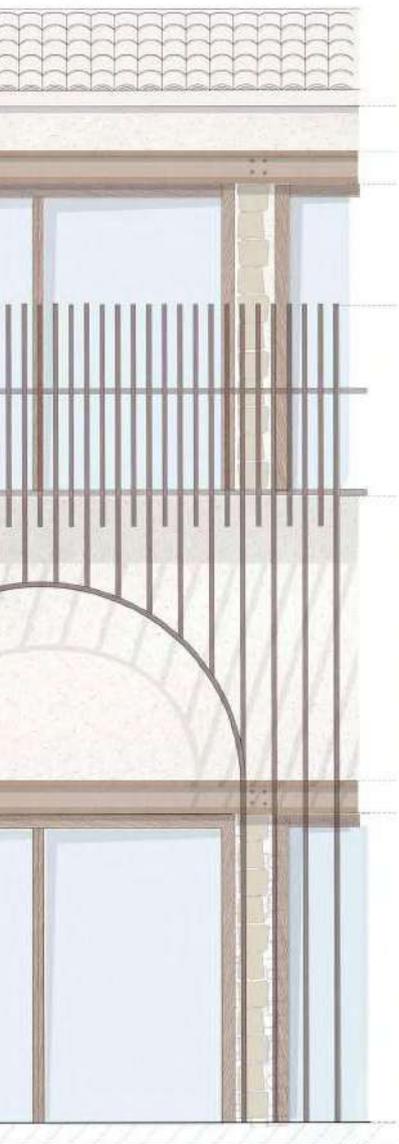


Enclavé dans un cœur d'îlot, à proximité des anciennes remparts & des principales attractions de la ville, le projet vise à re-dynamiser le centre-ville de Poussan. Riche en végétations et prémuni d'un ruisseau qualitatif le projet vise, par la mise en exergue des atouts du lieu oubliés au profit de stationnement, et par la revalorisation des activités existantes, à concilier en harmonie Parking & Lieu de rencontre. Le nouveau cœur de ville recréé se veut être une extension de la place principale de l'entrée du village, proposant la suite des Halles marchandes, accessible par une passerelle sur la Lauze, en passant par une place aménagée, bordée de quais. La re-qualification des bâtiments existants passe dans un premier temps par l'ajout d'un lien architectural fort les liant entre eux, une double façade en acier corten qui permettra d'orienter le parcours et suggérer un espace atypique. Et par le remaniement de l'intérieur de la salle, afin d'en proposer un aménagement en meilleure adéquation avec son usage et les programmes à proximité. Au travers d'une succession d'ambiances et de rapport au lieu, le projet ambitionne pouvoir pallier au manque d'un cœur de village, tout en répondant à la lacune principale à l'échelle de la ville, la manque de stationnement.

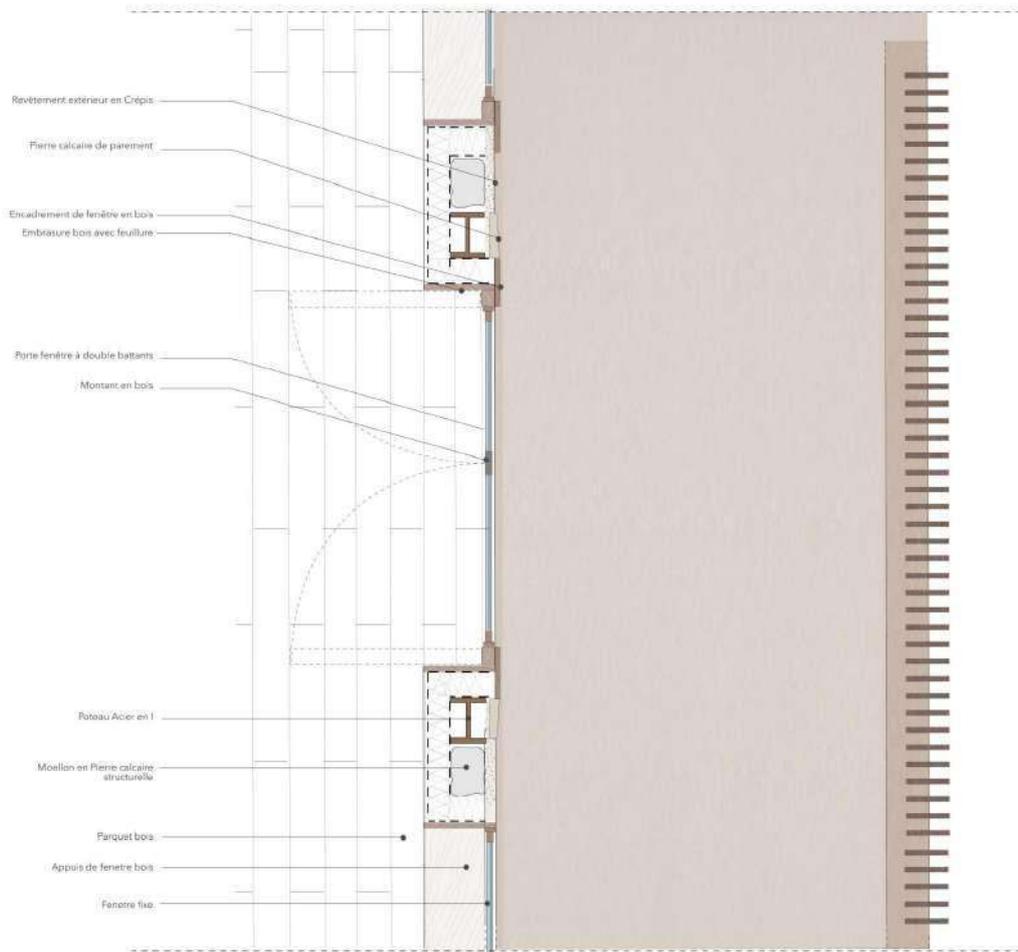


Axonométrie générale

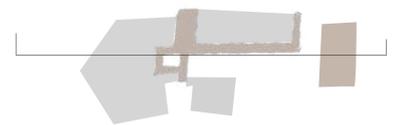




Détail de la coursive : façade



Détail de la coursive : plan



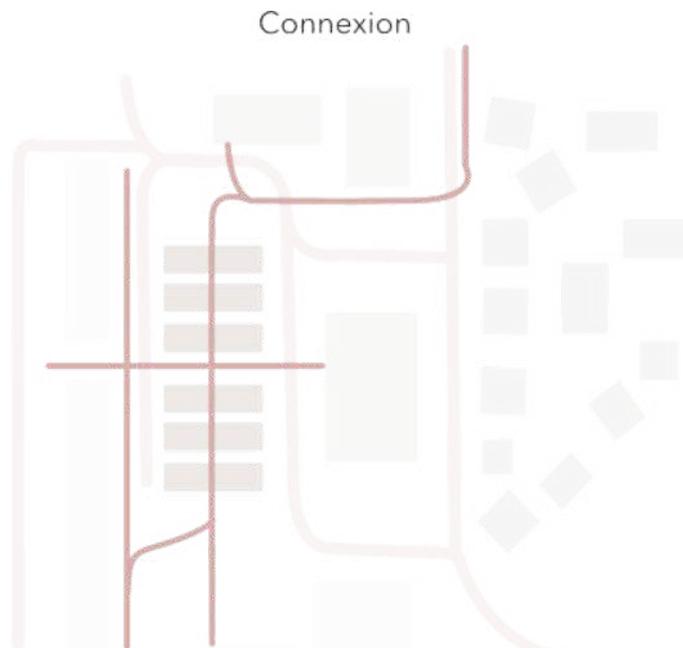
Coupe longitudinale







# GREFFE URBAINE À NÎMES



Situé au cœur du quartier de Pissevin-Valdegour à Nîmes, le projet s'insère sur une parcelle longitudinale, située à mi chemin entre un grand ensemble de tour et de barres, et un quartier plus résidentiel. Bientôt avoisiné par un futur groupe scolaire, le programme de logement intermédiaire imaginé, à pour but de créer un lien fluide

entre ces deux zones de logements aux identités bien différentes, en remédiant à la discontinuité des voies piétonnes évidente sur le site. Basée sur les chemins instinctivement frayés par les habitants, cet ensemble de 26 logements oriente le parcours selon deux axes principaux. Ayant non seulement pour vocation de faciliter les accès, les nouvelles rues qu'abritent les bâtiments offrent à l'ensemble du

quartier des espaces extérieurs de convivialité et de rencontre. Réparties selon différents usages, l'espace public comprend des espaces couverts d'une part, ensoleillés d'autre part, ainsi que des zones ludiques. La végétation vient alors s'accorder aux différents usages possibles des espaces extérieurs du projet comme circuler, se poser ou s'abriter.



Plan de Masse

Strate basse



Stipa  
Festuca  
Lavande et autres plantes grasses  
Yucca

Strate arborée



Yucca  
Érable de Montpellier  
Mirocoulier

Strate arborescente



Frêne à fleurs

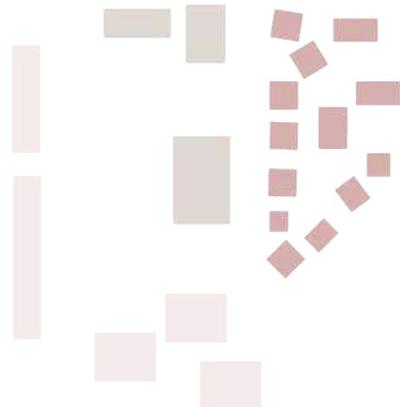
Strate basse



Lavande  
Santolina

Palette végétale

Diversité



ORGANISATION SPATIALE

Richesse

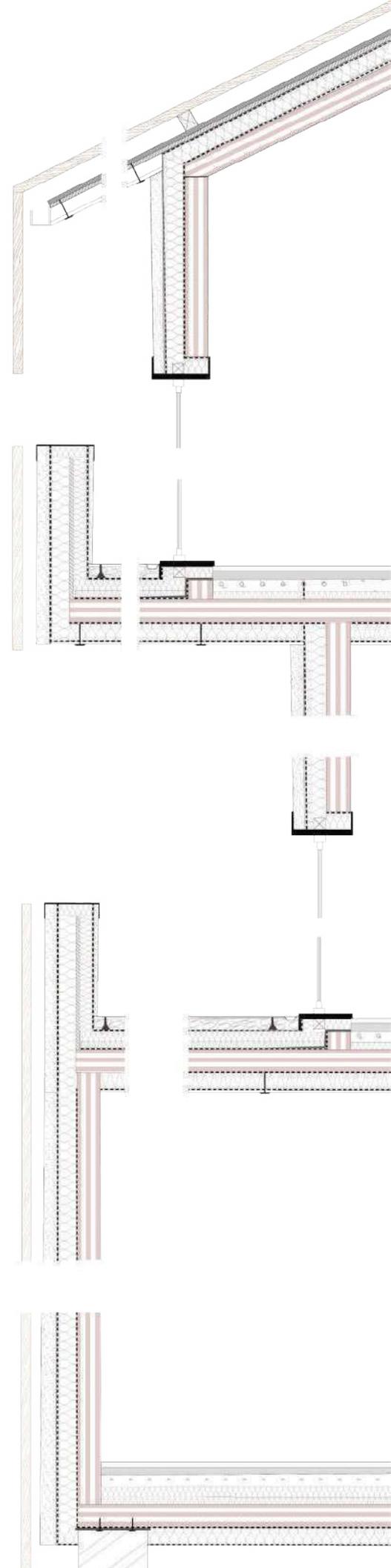
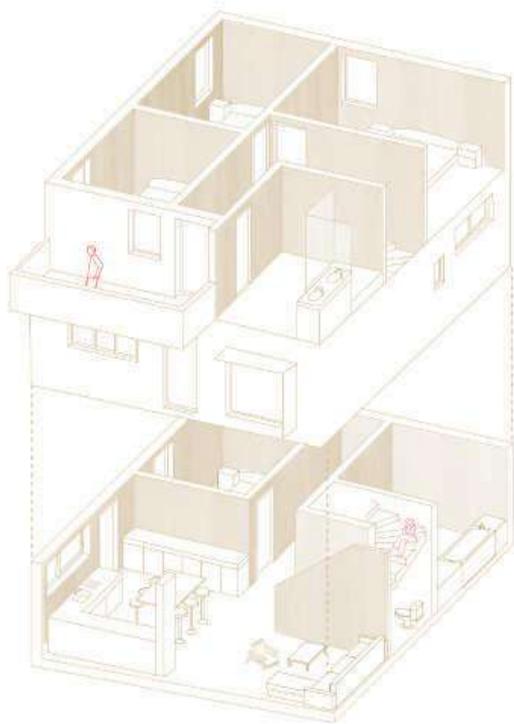
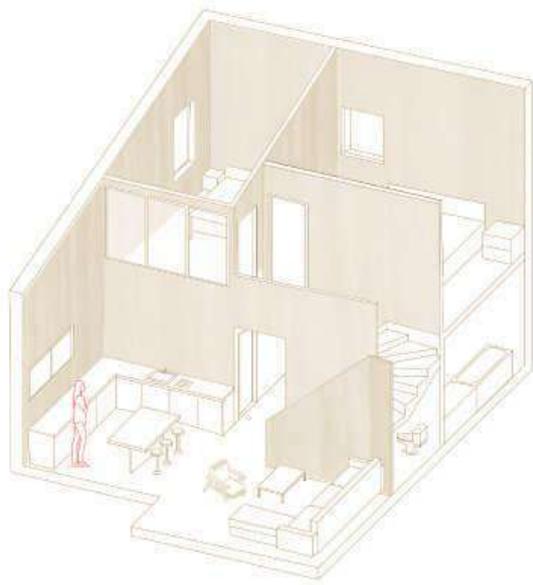
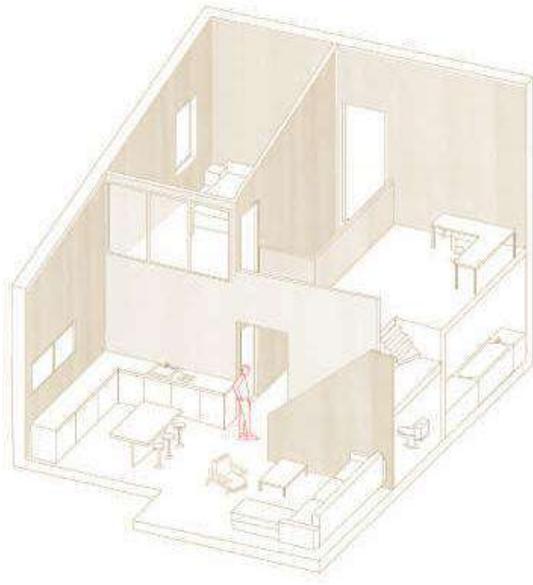


NATURE ET BIODIVERSITÉ

Discontinuité



DESSERTE ET MOBILITÉ



Les typologies

Coupe détail



Les ombrières



La coursive



Les gradins

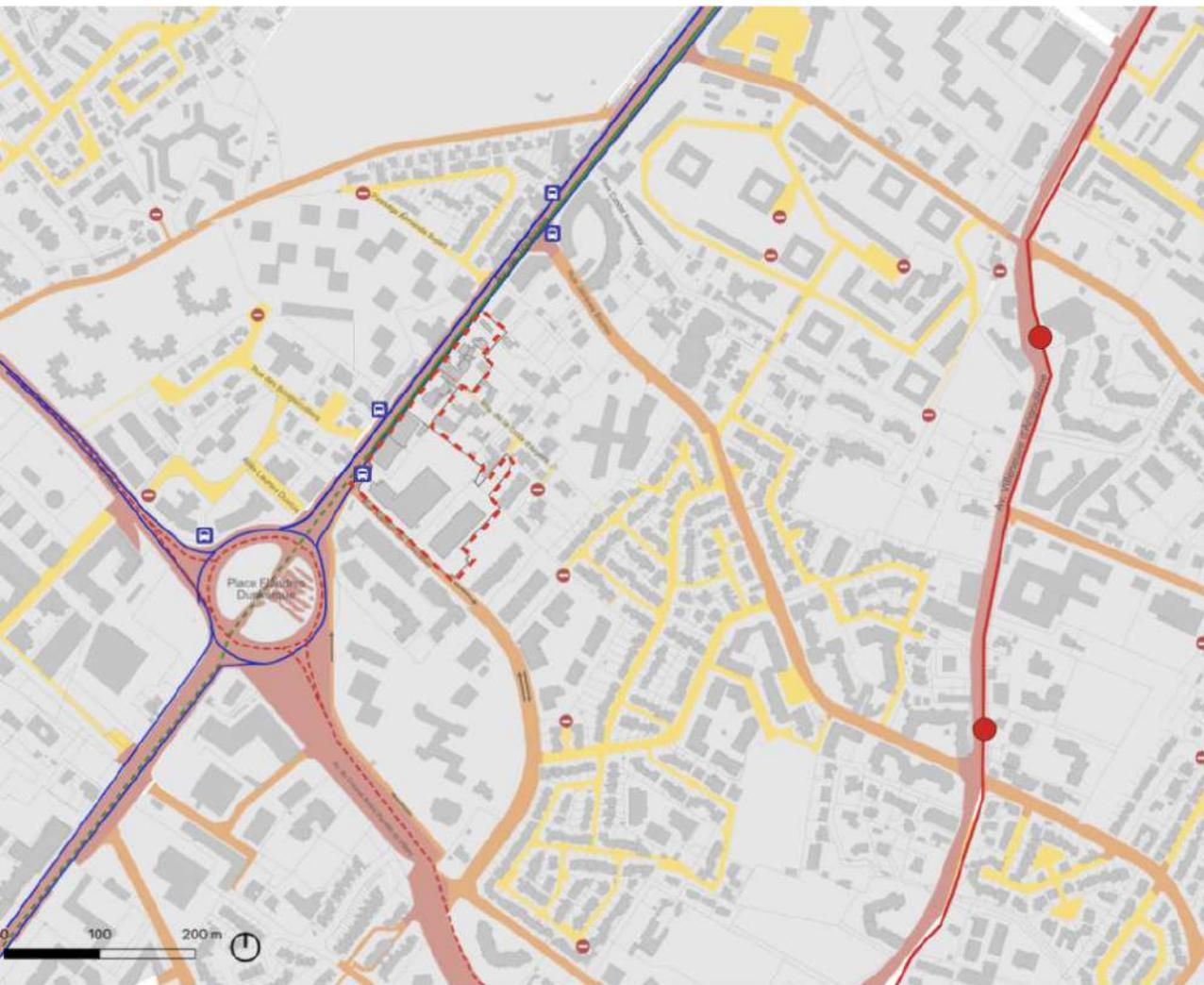
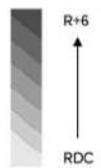
# TRAVAUX COMPÉMENTAIRES







**Légende**



**Légende**

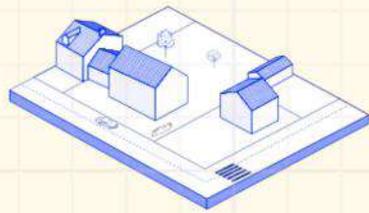
-  Impasse ou discontinuité voirie
-  Voie principale
-  Voie inter-quartiers
-  Voie de desserte
-  Ligne de tram
-  Projet BHNS
-  Ligne de bus
-  Projet cycle REV
-  Piste cyclable
-  Périmètre de projet



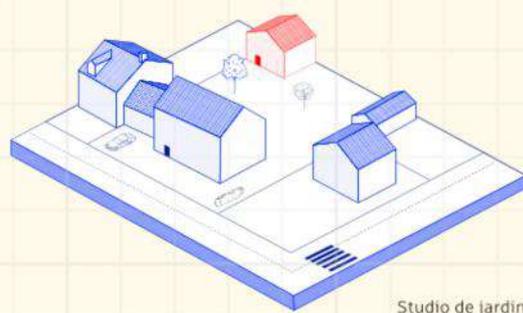
- Légende**
- Équipements publics sportifs
  - Équipements publics
  - Commerces
  - Autres activités
  - Pôle d'attractivité commerciale
  - Zone à haute fréquentation
  - Itinéraire piéton



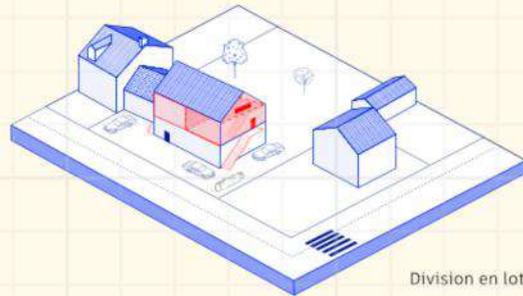
- Légende**
- Équipements publics sportifs
  - Équipements publics
  - Commerces
  - Autres activités
  - Logement collectif discontinu
  - Logement mixte
  - Logement individuel pavillonnaire
  - Territoire de projet



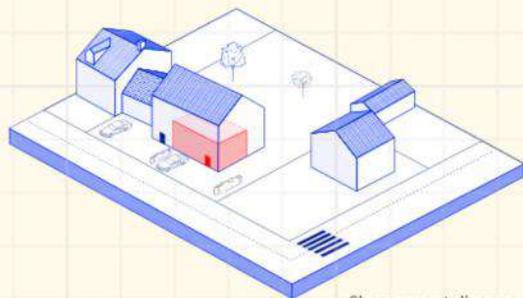
Situation A



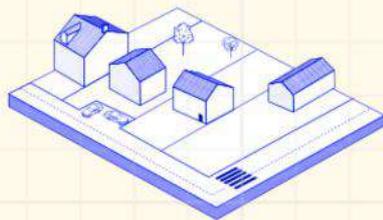
Studio de jardin



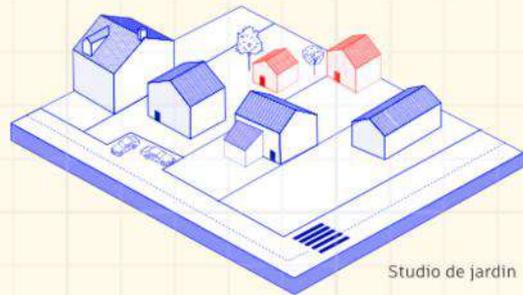
Division en lot



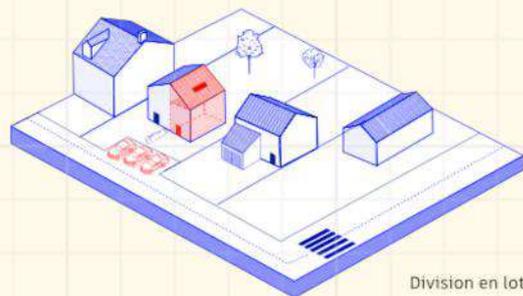
Changement d'usage :  
logement



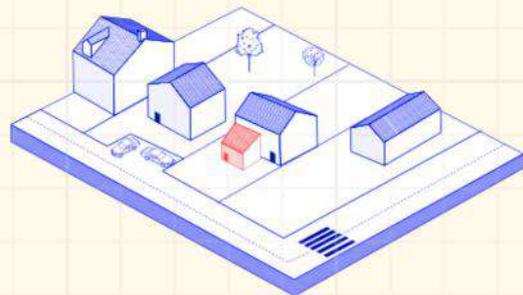
Situation B



Studio de jardin

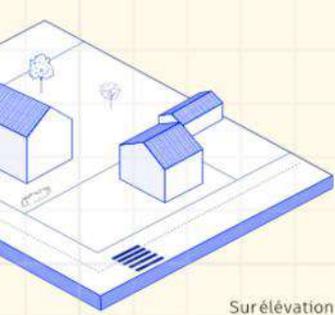


Division en lot

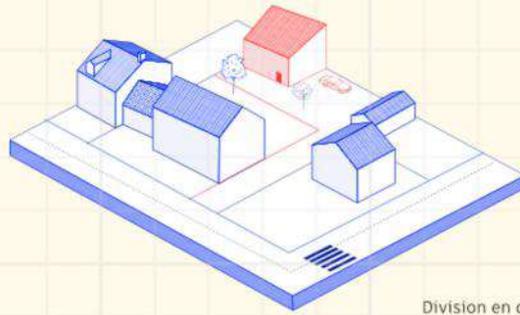


Changement d'usage :  
logement

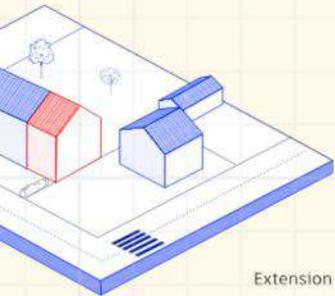
INTENSIFICATION



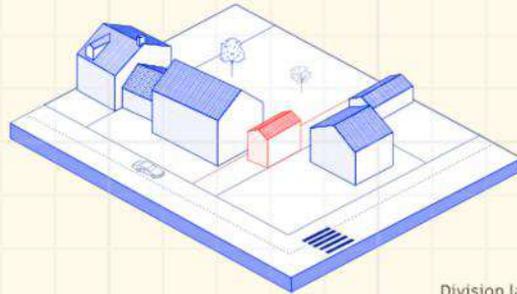
Surélévation



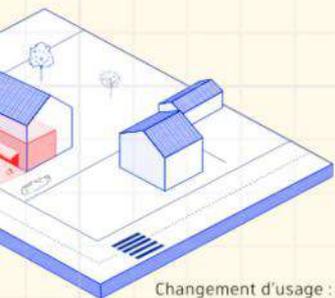
Division en drapeau



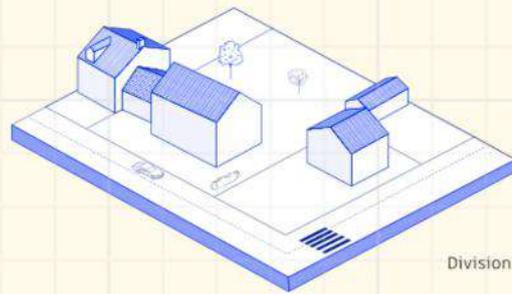
Extension



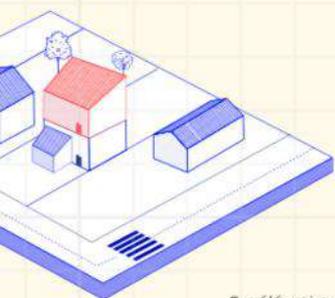
Division latérale



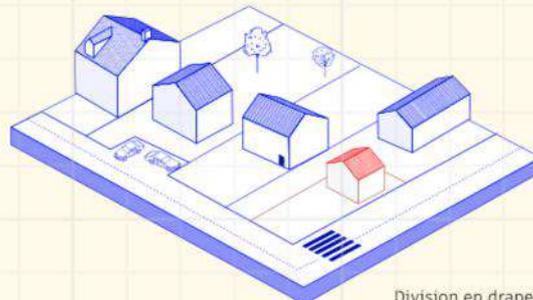
Changement d'usage :  
activité commerciale



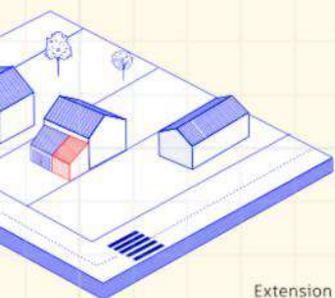
Division transversale



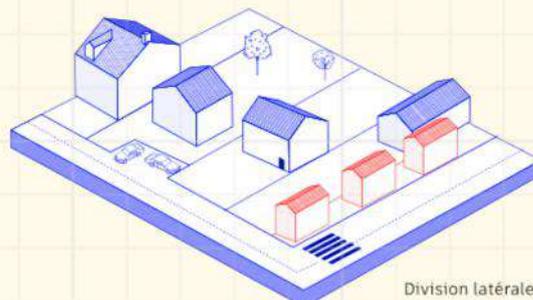
Surélévation



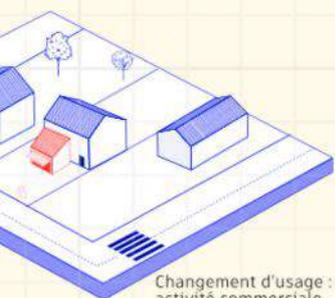
Division en drapeau



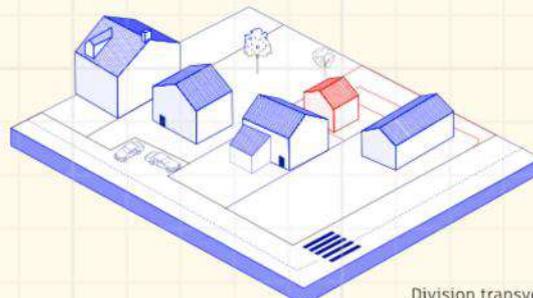
Extension



Division latérale



Changement d'usage :  
activité commerciale



Division transversale

## DENSIFICATION DOUCE